

ECLATANTE VICTOIRE DE M. FERDINAND BOUDREAU

LE CANDIDAT DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EST ÉLU ÉCHEVIN DU QUARTIER UN PAR UNE MAJORITÉ DE 132 VOIX SUR LE CANDIDAT DE LA SOUTHERN, M. EUGÈNE PAYAN.

LA PLUS GROSSE MAJORITÉ...

La victoire de M. Boudreau est célébrée avec enthousiasme par ses partisans. — Grande parade avec fanfare et assemblée. — Discours de l'hon. T. D. Bouchard, etc.

Après une lutte qui fut par moments très acerbée, l'élection complémentaire dans le Quartier Un, afin d'être au conseil municipal un remplaçant au regretté échevin Arthur Chenette, s'est terminée lundi soir par l'éclatante victoire de M. Ferdinand Boudreau, qui s'était franchement déclaré un partisan de la présente administration municipale.

Etant donné que son adversaire, M. Eugène Payan, se présentait comme ennemi de l'administration Bouchard et partisan de la régie électrique de notre ville par la Southern Canada Power Co., le verdict est significatif. Et si l'on considère que M. Boudreau a été élu par 132 voix de majorité, soit une des plus belles majorités encore vues dans le Quartier Un, ce verdict est emphatique.

Le verdict de l'électorat du Quartier Un, rendu à un moment pour ainsi dire psychologique, signifie que les citoyens de Saint-Hyacinthe ratifient sans ambages leur décision première de municipaliser les services d'électricité dans notre ville et sont éminemment satisfaits des résultats que cette entreprise de municipalisation a donnés jusqu'ici. Le verdict signifie également qu'on approuve hautement le régime actuel à l'hôtel de ville et les diverses mesures qu'il a prises pour la bonne gouvernance de notre ville.

La victoire de M. Boudreau constitue également une éclatante victoire personnelle pour notre maire-député, M. Damien Bouchard. Ce sont ses idées et ses principes qui ont triomphé aux polls lundi dernier, aussi M. Bouchard a-t-il été infiniment sensible à ce témoignage d'approbation, on pourrait même dire d'affection qui lui marquaient les citoyens du vieux quartier d'où il est originaire, le UN.

La victoire de M. Ferdinand Boudreau, un brave et honnête marchand qui habite le Quartier Un depuis un grand nombre d'années, a causé une immense satisfaction dans toute la ville de Saint-Hyacinthe et nous savons que dans le reste du comté et à l'étranger, où l'astre politique de M. Bouchard est aussi à son ascendant, elle a été regardée comme très significative.

Cette victoire a aussi sonné le glas pour un mouvement (Suite en page 5)

RAPPORT ANNUEL DE L'INGENIEUR DE LA VILLE

M. JEAN BOUCHARD SOULIGNE QUE NOTRE VILLE A FAIT UN PAS GIGANTESQUE DANS LA VOIE DU PROGRÈS ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE. — DÉTAILS INTÉRESSANTS SUR LES DIVERS DÉPARTEMENTS.

Le rapport annuel de M. Jean Bouchard, ingénieur de la cité, a été déposé mercredi soir devant les membres du Conseil municipal de Saint-Hyacinthe. C'est le second rapport annuel que présente M. Jean Bouchard et les membres de l'administration municipale en ont pris connaissance avec d'autant plus d'intérêt qu'on y trouve une foule de renseignements intéressants sur les activités du Service des travaux publics pour l'année 1934.

«Votre ville, dit l'ingénieur de la cité dans le préambule de son rapport, a fait un pas gigantesque dans la voie du progrès et dans l'amélioration des conditions de vie de toutes les classes de la société du Québec en municipalisant les services électriques et en forçant une réduction considérable des tarifs de vente du courant.

«Je ne doute pas que les citoyens aient aussi apprécié la décision qu'a prise le conseil de centraliser les services publics sous une seule égide afin de faciliter le gouvernement municipal.

«Les présages de 1935 indiquent la continuation, lente peut-être, mais certaine du relèvement des conditions économiques».

M. Jean Bouchard mentionne aussi les deuils récents qui ont affecté le Conseil municipal. «Les deux disparus, dit-il, les échevins Davignon et Chenette, étaient des hommes de probité et d'honneur et leurs noms se rattacheront à une des pages les plus importantes de l'histoire de la cité de Saint-Hyacinthe».

(Suite en page 8)

CONSECRATION A L'ÉPISCOPAT

Un quatrième anniversaire pour S. Exc. Mgr Desmarais.

S. Exc. Mgr J.-Aldé Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, célébrera lundi prochain, le 22 avril, le quatrième anniversaire de sa consécration à l'épiscopat.

Est-il besoin de dire que «Le Clairon» offre à Son Excellence l'expression de ses vœux les plus sincères et de son entier dévouement.

CONSEILS DE MODÉRATION

Il faut être prudent avec les contrats collectifs, dit l'hon. M. Taschereau.

Québec, 18. — «Messieurs, n'allez pas trop vite; soyez prudents. Je tiens à la loi de l'extension juridique des contrats collectifs de travail, mais c'est une législation nouvelle et elle soulève de nombreuses difficultés. Il ne faut pas que par des imprudences nous allons gâcher notre travail. Nous recevons de nombreuses protestations; le gouvernement tient bon, mais vous devez nous donner une chance.»

Telles sont les remarques qu'a faites l'hon. M. Taschereau, hier après-midi aux délégués conjoints qui sont venus lui demander de faire deux amendements à la loi des contrats collectifs. Le premier amendement serait pour permettre aux comités conjoints de prélever une contribution, tant des patrons que des ouvriers, pour payer leurs frais d'administration. L'autre serait pour rendre obligatoire partout le certificat de compétence, qui n'est requis actuellement que dans les municipalités de 10,000 âmes et plus.

Les délégués étaient une vingtaine. On remarquait à leur tête, M. l'abbé George Côté, aumônier des syndicats catholiques, M. N.-J.-S. Deschamps, président du comité conjoint des boulangers, M. Alfred Marois, président du comité conjoint pour l'industrie de la chaussure, M. Alphonse Roberge, président de l'Association de la protection des ouvriers de la chaussure, M. Gérard Picard, secrétaire des syndicats catholiques. Les délégués étaient accompagnés de M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail.

DERNIÈRES NOUVELLES DE RADIO-CANADA

Interdiction de l'annonce le dimanche. — Jacques Gérard. — Les 7 Paroles du Christ.

Radio-Canada appliquera, le dimanche, 5 mai prochain, l'ordonnance qui interdit aux stations de T. S. F. de faire de l'annonce le dimanche. Cette ordonnance vise surtout à l'annonce-clair. La Commission, cependant, fait exception pour les services publicitaires d'utilité publique, tel que les signaux-horaires et les pronostics atmosphériques; dans ce cas, seul sera donné le nom de l'annonceur.

La Commission de la Radio vient d'envoyer une lettre circulaire à cet effet aux directeurs des postes émetteurs. Ajoutons qu'elle permettra l'émission des programmes commerciaux diffusés soit du Canada, soit des États-Unis, à condition qu'ils soient d'un caractère nettement artistique et éducatif et que le boniment publicitaire s'en tienne à la lettre du règlement. On devra faire disparaître du boniment tout ce qui a un caractère de sollicitation pour ne laisser que le nom de la maison qui les présente.

La Commission a agi ainsi à la suite de nombreuses plaintes qu'elle a reçues de partout du Canada au sujet de l'em-

(Suite en page 8)

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE OBSERVATEUR: L'Abbé FRS-X. COTE

Table with 7 columns: Date, Max., Min., à 8 h., Baromètre à 8 h. a. m., pluie, neige. Rows for dates 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 April 1935.

Précipitation: neige 0.5 po., pluie 1.83, totale 1.88

20 heures de soleil Nébulosité moyenne, 8/10

REMARQUE:

Dans les champs la terre est presque entièrement dégelée.

LE DETAIL DU SCRUTIN

Les candidats en présence, à l'élection de lundi dernier dans le Quartier Un, étaient M. Ferdinand Boudreau, marchand, anciennement un ouvrier de la manufacture Penman, et M. Eugène Payan, industriel, gérant de la compagnie Duclos et Payan Ltée.

M. Boudreau s'était déjà présenté contre M. Payan en 1930 et avait alors été défait par une majorité de 37 voix. Lundi dernier, M. Boudreau, qui supportait l'administration actuelle à l'hôtel de ville, a été élu par une majorité de 132 voix sur M. Payan. C'est la plus grosse majorité qui ait jamais été enregistrée dans ce quartier dans une élection contestée. Le nombre total des électeurs inscrits était de 588. En tout 504 électeurs ont usé de leur droit de suffrage. Abstraction faite de quelques votes annulés, 488 électeurs ont enregistré des votes valides. M. Ferdinand Boudreau a reçu un vote total de 310 voix et M. Eugène Payan de 178 voix, ce qui laisse une majorité pour M. Boudreau de 132 voix.

Il y avait trois bureaux de vote, comme suit: Poll No. 1, au no. 42 rue Concorde, chez M. Albéric Arpin; Poll No. 2, au no. 84 rue Saint-Michel, chez Mme Edmond Robert, et Poll No. 3, au no. 96 rue St-Michel, chez M. Félix Lapointe. Le vote par poll a été comme suit:

Poll No. 1 — Electeurs inscrits, 213. Votes enregistrés, 177. Pour Boudreau, 115. Pour Payan, 62. Majorité pour Boudreau, 53.

Poll No. 2 — Electeurs inscrits, 200. Votes enregistrés, 167. Pour Boudreau, 109. Pour Payan, 58. Majorité pour Boudreau, 51.

Poll No. 3 — Electeurs inscrits, 175. Votes enregistrés, 144. Pour Boudreau, 86. Pour Payan, 58. Majorité pour Boudreau, 28.

Nombre total de votes pour Boudreau, 310. Nombre total de votes pour Payan, 178. Majorité pour Boudreau, 132 voix. Officier rapporteur, M. Maxime A. David. Sous-officiers rapporteurs: Poll No. 1, M. Oscar Savary; poll No. 2, M. J. L. Cormier, et poll No. 3, M. Hyacinthe Frédet.

CHANGEMENT D'HORAIRE

Un changement d'horaire aura lieu dimanche le 28 avril. Pour information on est prié de s'adresser à l'agent du chemin de fer Pacifique Canadien

EN VISITE À QUÉBEC

Mme Morin et sa fille, Mlle Marie-Anne Morin, étaient de passage à Québec et à Charlesbourg, il y a quelque temps.

NAISSANCE

Le 1er avril dernier, Mme L. Sarra-Bourmet, un fils, baptisé Joseph, Marc, Michel, Parrain et marraine, Roger et Madeleine Sarra-Bourmet, frère et sœur de l'enfant.

AVEZ-VOUS?

Oui, avez-vous jeté un coup d'oeil à droite du titre de votre journal Le Clairon. Il y a là une suggestion très utile et qui devrait être mise en pratique!

ELECTION DANS LE QUARTIER 4

La nomination aura lieu le 23 avril et l'élection, s'il y a lieu, le 30.

Il y aura une élection complémentaire dans le Quartier Quatre, pour choisir le successeur du regretté échevin Damase S. Davignon, décédé.

Par décret de S. H. le maire, la mise en nomination des candidats est fixée à mardi, le 23 avril, et l'élection, s'il y a lieu au 30 avril.

On annonce la candidature probable de M. Cyprien Amnotte, citoyen bien connu de notre ville.

SUR LE MARCHÉ DU SIROP D'ÉRABLE

Plaintes de malpropreté à Montréal contre certains vendeurs.

Des mesures énergiques viennent d'être prises par le Bureau de Santé de Montréal contre certains cultivateurs qui auraient offert en vente, au marché Bonsecours, du sucre et du sirop d'érable dans des conditions qui n'étaient pas conformes aux lois de l'hygiène.

Un fermier de la région de Saint-Hyacinthe a été condamné à une amende de \$10 en cour du recorder à Montréal et plusieurs autres cultivateurs des régions avoisinant la métropole ont aussi été sommés de comparaître.

Les inspecteurs de la ville de Montréal s'aperçurent que suivant eux l'on n'observait pas les règlements de l'hygiène quant à la propreté. Le sucre et le sirop étaient dans des récipients défectueux. Le sucre était éparpillé sur les tables à la portée de tout le monde et n'était pas enveloppé dans un papier convenable. De plus les acheteurs goûtaient tous au sirop d'érable avec la même cuillère.

Le surintendant de l'inspection des aliments du bureau de santé de Montréal a fait publier des circulaires définissant les règlements et ceux-ci doivent être observés à moins de poursuites. Les distributeurs sont avertis que le sucre et le sirop d'érable doivent être placés à l'abri, que seuls les échantillons qui ne sont pas à vendre doivent être à découvert et que les cultivateurs doivent se servir de cuillères de carton individuelles pour faire goûter le sirop et les jeter après. Le sucre doit être enveloppé dans du (Suite en page 5)

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Considération du budget. — Au sujet des chars allégoriques.

Les comités d'organisation se réunissent ces jours derniers et présentent au Conseil général leur rapport financier, tant des recettes que des dépenses probables. Le Conseil général, après avoir considéré le budget probable de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Hyacinthe, cette année, autorisa le secrétaire à envoyer au Conseil municipal une demande d'octroi. Les comités d'organisation se réuniront de nouveau à la Maison des Oeuvres, mardi soir, à 8 hrs p. m., le 30 du présent mois, pour mettre le Conseil général au courant de leurs activités.

NOUVEAUX COMITÉS. — Trois nouveaux comités d'organisation ont été constitués: COMITÉ DE LA MESSE: R. P. Plamondon, Victor Sylvestre et Paul Lussier; COMITÉ DU DEFILE HISTORIQUE: R. P. Plamondon et Victor Sylvestre; COMITÉ DU PROGRAMME-SOUVENIR: Adélaïde Cormier et Gérard Brady.

CHARS ALLEGORIQUES: Nous croyons devoir préciser dès maintenant qu'aucun char allégorique ne sera admis dans (Suite en page 8)

ON APPRECIÉ L'ŒUVRE DU MAIRE BOUCHARD

LE TEXTE D'UNE RÉOLUTION ADOPTÉE PAR LE NEUVIÈME CONGRÈS BIENNAL DE LA "PUBLIC OWNERSHIP LEAGUE".

On se souvient que le maire-député de St-Hyacinthe, l'hon. T. D. Bouchard, a été l'hôte, au mois de février dernier, du neuvième congrès biennal de la "Public Ownership League" à Washington et qu'il y a prononcé à cette occasion un discours fort remarquable.

Ce voyage de M. Bouchard à Washington a été plus d'une fois mentionné au cours de la dernière lutte électorale dans le Quartier Un. Or il nous fait plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte d'une résolution qui fut adoptée unanimement par ce congrès, lequel réunissait dans un même objet les personnalités les plus représentatives de la politique et de l'économie américaines. Voici cette résolution: "IL EST RESOLU, par les membres, délégués et amis du Neuvième Congrès Biennal de Municipalisation (Public Ownership), que nous exprimons par les présentes notre profonde et durable appréciation de la magnifique contribution, vraiment inspiratrice de grandes choses, apportée au programme du congrès par l'hon. T. D. Bouchard, tant par sa présence que par la très excellente conférence qu'il y a prononcée. Nous apprécions surtout le fait que M. Bouchard, en dépit de ses importants et pressants devoirs comme Orateur de l'Assemblée législative de Québec, secrétaire de l'Union des municipalités et maire de la Cité de Saint-Hyacinthe, a néanmoins trouvé le temps et la volonté d'assister

à notre congrès et de s'y signaler par une conférence qui nous a vraiment beaucoup aidés: "ET IL EST DE PLUS RESOLU, que ce congrès promet à M. Bouchard et à ses associés son appui et sa coopération les plus sincères dans l'effort infatigable qu'il a entrepris et le service vraiment magnifique qu'il rend au peuple de la province de Québec, afin d'obtenir pour cette province un service de pouvoir électrique semblable à et probablement plus grand dans ses possibilités que celui du Système de pouvoir hydro-électrique de l'Ontario.

"NOUS APPRECIONS spécialement la coopération de M. Bouchard dans les travaux de la "Public Ownership League" comme vice-président de l'organisation, et nous formons l'espoir que nous pourrions travailler de concert avec lui et le peuple progressif de sa province et, en retour, que nous aurons leur entière coopération, pour obtenir la pleine mesure de succès dans une cause qui concerne le Bien Commun et que nous avons tous si profondément à cœur: "ET IL EST DE PLUS RESOLU, que des copies de cette résolution soient envoyées à M. Bouchard dans la province de Québec et à ses associés."

(Résolution adoptée unanimement par le Neuvième Congrès Biennal de la Public Ownership League, à l'hôtel Willard, Washington, D.C., les 21-25 février, 1925.)

PLUSIEURS QUESTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLUTION AU SUJET DE CETTE QUESTION DES TRAVAUX DE CHÔMAGE. — OCTROI ACCORDÉ POUR AIDER À DÉFRAYER LES DÉPENSES QU'OC-CASIONNERA LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE. — AVIS DE RÈGLEMENTS.

Le Conseil municipal de Saint-Hyacinthe s'est réuni en assemblée régulière mercredi soir, sous la présidence du maire Bouchard. Étaient présents: les échevins Guillet, Richer, Picard, L'Archevêque, Létourneau, Godbout, Chabot et Bergeron.

Au cours de la séance, le maire a fait part au Conseil que des démarches seraient tentées auprès du ministre du Travail à Québec, pour que la cité de Saint-Hyacinthe rescinde la clause de la convention qu'elle a signée par laquelle elle se réserve le droit de payer pour des travaux de chômage des gages moindres que celles consenties pour des travaux réguliers.

Après une courte discussion, il a été résolu unanimement, sur proposition des échevins Chabot et Richer, que, bien que le Conseil se propose pour l'avenir de restreindre de plus en plus les travaux dits de chômage, il s'oppose à la radiation de cette clause dans la convention qu'il a signée, d'abord parce que certains travaux de règlements non encore exécutés ont été approuvés et votés sous cette condition, et ensuite parce qu'il considère juste et équitable que ces travaux soient à la charge, pour une partie du moins, de ceux qui en bénéficient.

—L'échevin Picard a donné avis qu'il proposera à la prochaine séance l'adoption d'un règlement comportant la construction d'égoûts dans les rues St-Germain et Lamothe. Sur motion des échevins L'Archevêque et Guillet, l'entretien des parcs cette année a été confié aux mêmes personnes que l'an dernier et aux mêmes conditions.

—Lecture a été donnée d'un rapport du Conseil Provincial d'Hygiène trouvant efficace le traitement des éq.

LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE
"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska
au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,
M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,
M. Armand BRÔUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 19 AVRIL 1935

LE CONSEIL ECONOMIQUE

Les économistes, dont la plupart s'appelaient naguère: professeurs sont supposés, eux, tout savoir. Ils s'en tirent depuis quatre ou cinq ans, c'est-à-dire depuis la dépression. Mais nous en sommes à nous demander, sauf impertinence, si c'est parce que personne ne les écoute, parce que personne ne les comprend. Car autrement, comme on dit, ça se saurait. Or voici que se forme, chez nous, un conseil économique. C'est l'une des réformes de M. Bennett qui est actuellement devant la Chambre. Et tout de suite l'on nous informe que le nouvel organisme se composera surtout d'économistes. Certes il y aura dans ce conseil des experts qui sont déjà dans le service civil. Ainsi le chef du bureau de la statistique agira comme secrétaire. Mais dans ce groupe de quinze, la place sera faite très large à ceux qui savent tout par profession. Et c'est grâce à eux que nous sortirons de la dépression.

L'expérience des Etats-Unis n'est pourtant pas très encourageante. En dépit de leur "brain trust" on ne pourrait dire que, chez vos voisins, tout aille pour le mieux comme dans le meilleur des mondes. Voici, d'ailleurs, des chiffres officiels qui furent cités par M. Garland de Bow-River. Ils illustrent le résultat des opérations de la NRA au cours de la dernière année. Il ressort, de ces chiffres, que la somme des dividendes fut augmentée de 50 pour cent. Par contre, le revenu total du pays accuse une réduction de 40 pour cent. Et, dans le même temps, le volume de la production fut réduit d'un tiers.

Ce n'est pas assez, en vérité, pour justifier l'instinct chez nous d'un système de commande extérieur, à l'exemple des Etats-Unis. D'autant, comme l'a signalé M. King, que c'est une façon de contourner la responsabilité ministérielle qui est la base de notre système démocratique.

Sans doute il est nécessaire, avec l'expansion moderne et l'ampleur des problèmes de l'heure, que le premier ministre soit entouré d'aides et de compétences. Il devrait les trouver d'abord, dans son propre cabinet. En outre, comme l'a dit M. King, il est bon que le premier ministre, comme tout exécutif important, ait près de lui deux ou trois hommes de valeur qui soient plus que des secrétaires ou de simples sténographes. De même un état-major se trouve bien de quelques officiers de liaison bien choisis. Mais le choix appartient au chef lui-même, et ne saurait lui être imposé. De quel droit une administration expirante imposerait-elle ses favoris à l'administration qui doit la remplacer? Le parti conservateur compte-t-il de la sorte, s'assurer, pour une longue période, la haute main sur la politique sociale et économique du pays comme il croit, par le moyen de la banque centrale, tenir la clef de sa politique financière? Frustré dans son rêve de dictature, c'est bien en vain que M. Bennett tente d'y atteindre par prolongement. Le conseil économique, tel qu'on se propose de le constituer, ne survivra pas à l'élection.

Nos gens, d'ailleurs, ne seraient pas d'humeur à le supporter. Ils tiennent à mesurer eux-mêmes les gens qu'ils choisissent pour les gouverner. C'est l'épreuve démocratique. Tant pis pour ceux qui ne sauraient s'y soumettre, parce qu'ils se croient supérieurs ou qu'ils n'ont pas l'épiderme qu'il faut. S'ils aspirent à un rôle politique, qu'ils se fassent élire. C'est tout simple, paraît-il. Mais qu'ils essaient. L'aventure n'est pas sans profit, quoiqu'il advienne, car il y a des avantages à prendre contact direct avec l'électorat. Le vernis académique fera vite place, chez eux, à une solide couche de sens pratique. Ce n'est pas sans raison que Laurier considérait comme un bon député celui qui se faisait régulièrement élire. Le trust du cerveau, d'une façon ou d'une autre, est un aveu d'impuissance de la part du gouvernement.

A. S.

NOTES HISTORIQUES SUR ST-HYACINTHE

Le premier marché de St-Hyacinthe fut construit en 1856. Il fut détruit par le grand incendie de 1876.

L'ancien palais de justice, détruit en 1859, est situé, face à la rue Concorde, à une certaine de pieds en restait de la rue Girouard sur un terrain de 4 arpents donné par le seigneur Jean Dessaulles et possédé aujourd'hui par le chemin de Fer Canadien National. Cette bâtisse était construite en cailloux des champs avec toit en croupe de 60 x 40 pieds, bâtie en 1835 par E. Couillard-Després. Le contrat de construction s'éleva à \$5,400 dont \$3,600 payés par le gouvernement et \$1,800 par le comté. Le gardien du Palais et de la prison était alors un nommé Godefroy Renaud.

—En 1860 fut octroyé le contrat pour la construction du Palais de Justice actuel à M. Peter, de Québec. Les travaux furent exécutés en sous-ordre par M. Connelly et M. O. Gendreau, de St-Hyacinthe. En 1870 M. Joseph Barbeau éleva le mur d'enceinte de la prison. Dans l'attente du nouvel établissement la cour siégea dans la salle du Conseil de Comté jusqu'en 1862.

C'est en 1862 que fut établi le district de Saint-Hyacinthe avec juge résidant pour toutes les fins de l'administration de la justice en matière civile et criminelle.

En 1834 on avait tenté, mais sans succès, de remplacer "St-Hyacinthe" par "Girouardville".

EN MARGE DES EVENEMENTS

Quoi de plus agréable, en prenant le second déjeuner, que d'écouter les programmes radiophoniques? A cette heure on joue surtout des disques français et voici justement un préambule sonore, sur un thème classique, par un orchestre qui doit compter au moins une trentaine de musiciens. Vous vous dites sans doute que ce sera quelque chose de très bien, dans la meilleure manière française. Hélas, détrompez-vous. Une femme à la voix enrouée de courtisane vous débite trois couplets d'une immonde chansonnette. Vous frissonnez à la pensée des chastes oreilles qui peuvent entendre ces lignes à double sens et vous regrettez que de la musique aussi belle accompagne des sentiments aussi bas. Réfrancions, soit, mais il n'est pas nécessaire que tout ce qui vient de France ait droit de cité chez-nous précisément parce que cela vient de France. Nous avons le privilège de choisir, pourqu'on n'en usons-nous pas? Certes, nous ne nous targuons pas d'être prude, il s'en faut, mais il y a des limites!

Puisque nous en sommes aux programmes radiophoniques, parlons un peu d'un artiste qui fut célèbre bien longtemps, tant en Europe qu'en Amérique, et qui, aujourd'hui encore, dans la soixantaine, dépasse de cent cordées la plupart des prétendus artistes d'entour nous a donné l'habitude d'entendre. L'autre soir, à la radio, nous écoutions Rodolphe Plamondon, et devant cette voix restée si riche et si souple, nous regrettons que les apparitions de ce grand artiste en public fussent devenues si rares.

L'OPINION DES AUTRES

LA VERITE
On accuse le gouvernement Taschereau de sacrifier le cultivateur aux intérêts industriels. Voici une nouvelle preuve brutale de la fausseté de cette affirmation. Pendant que notre ministre de l'Agriculture dépense, dans l'intérêt de notre classe agricole, \$1,30 par tête, le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne dépense que \$0,30 (trente cents); celui d'Ontario, \$0,34 (trente-quatre cents); celui du Manitoba, \$0,35 (trente-cinq cents); celui de la Saskatchewan, \$0,36 (trente-six cents); celui de la Colombie anglaise, \$0,40 (quarante cents); ceux de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard, \$0,57 (cinquante-sept cents) chacun; enfin, celui de l'Alberta, \$0,62 (soixante-deux cents).

Et l'on pourrait continuer ainsi indéfiniment. Qu'on prenne donc la peine de se renseigner avant de critiquer! N'importe qui peut obtenir le document dont nous extrayons ces chiffres: bons amis libéraux, poussez au pied du mur les détracteurs de notre gouvernement, exigez des preuves, et vous les verrez tenter sous terre.
Jacques Beaumont
Le Courrier de l'Islet, Montmagny.

CE COLON DE COEUR ET D'ESPRIT

Un confrère des Trois-Rivières fait allusion, cette semaine, au "col de cœur et d'esprit" dont M. Duplessis s'est attribué le titre, l'autre jour, lors d'une séance de la Législature. "Les triffuiliens", écrit-il, n'ont jamais vu, autour de la résidence du chef de l'opposition, que le parterre du palais de justice, celui de la résidence de Jacques Bureau, et celui de la cathédrale. A peine peut-on sentir, dans le voisinage, les parfums des écuries de l'évêché! Comme tout le monde, M. Duplessis est un descendant des colons qui fondèrent la Nouvelle-France, et il a des parents à la campagne. Parce qu'il est allé aux foires chez un oncle dans sa prime jeunesse, il n'est pas du tout obligé de faire croire aux députés et à toute la province qu'il passe ses fins de semaine à hacher du bois, à faire des rigoles et, de ce temps-ci, à entailler les étables l' "M. le président, le regrette de parler de moi!" Il y a de quoi.
"L'Eclair", — Beauceville.

DEVANT LES ENFANTS

Il est donc d'une extrême importance de surveiller toutes ses paroles devant l'enfant; il faut ne pas hésiter à sacrifier en sa présence certaines conversations qui pourraient fort bien être palpitantes pour les grandes personnes; mais qui risqueraient de troubler l'âme de l'enfant ou d'exciter sa curiosité de façon morbide.
Que les parents, les maîtres et les maîtresses n'oublient pas qu'un mot, une phrase imprudente peuvent gâcher toute une vie.
"L'Action Populaire", — Joliette.

LES ELECTIONS

La session fédérale ajournera la semaine prochaine jusqu'au 20 mai. Bien que les députés commencent la campagne dans leurs comtés respectifs dès leur arrivée, il n'est pas probable que les élections aient lieu avant le mois de septembre.
L'ajournement prolongé de la session permettra au premier ministre, l'honorable R. B. Bennett, de représenter le Canada au jubilé d'argent du couronnement de Sa Majesté à Londres le 8 mai.
"L'Avenir du Nord", — St-Jérôme.

LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La plupart des journaux hebdomadaires de notre province s'inspirent de cette doctrine. Ils sont rédigés et publiés par des catholiques qui ont à cœur de mettre leurs talents au service de la bonne cause et qui ne demandent pas mieux que de coopérer avec le clergé dans ses oeuvres d'action catholique.
Ceux-ci ne voient pas sans chagrin, cependant, que souvent chez nous l'on interprète mal les paroles de l'autorité religieuse. Le clergé, soucieux de propager la presse catholique, fait une campagne énergique en faveur du bon journal. On comprend qu'il cherche à répandre surtout son organe officiel. Mais notre population aurait tort de croire que tous les autres journaux doivent être considérés comme pernicieux ou pour le moins dangereux. Nous sommes bien convaincus, par exemple, que le clergé ne saurait vouloir la disparition de la presse hebdomadaire qui a rendu et qui peut rendre encore de si grands services à l'Eglise et au peuple canadiens-français.
"La Parole", — Drummondville.

L'ANNONCE ET LA RADIO

Nous ne disons pas cela dans le but de déprécier un concurrent, mais nous croyons avec les véritables maîtres de la publicité que l'annonce confiée à la radio est incomparablement moins efficace que l'annonce servie délicatement et non imposée aux lecteurs du journal quotidien ou hebdomadaire. Ce dernier, comme son confrère de chaque jour, demeure, malgré une certaine vogue du moment, le meilleur médium de publicité qui ait été inventé pour convaincre et induire la clientèle à acheter ce dont elle a besoin.
"Le Courrier Sentinelle", — Montmagny.

DEUX REFORMES

Deux réformes surtout s'imposent: 1. Dans l'administration de la justice: l'abolition des appels au Conseil Privé. 2. Le choix d'un citoyen Canadien comme gouverneur général du Canada. L'Australie a un gouverneur australien, l'Irlande un gouverneur irlandais. Pourquoi le Canada n'aurait-il pas un gouverneur canadien?
Autre point. — D'après le Statut de Westminster le Canada est un pays souverain. Le fait que nous reconnaissons le même roi comme notre souverain, est le seul lien constitutionnel qui nous unit à l'Angleterre. Pourquoi, alors, que le proposition Armand LaVergne, le Canada ne s'appellerait-il pas "Le Royaume du Canada"?
"Le Canadien", — Thetford-Mines.

BIÈRE Frontenac

Elle vous Plaira Certainement

Commandez tout simplement une douzaine de FRONTENAC WHITE CAP et vous recevrez la plus moelleuse, la plus savoureuse des bières.



FRONTENAC BIÈRE White Cap ALE

Salon Antoine

A PARTIR DU 15 AVRIL

quatre experts seront à votre disposition avec chacun leur spécialité.

Nous donnons le fameux PERMANENT A LA VAPEUR sans machine, ni électricité avec sept solutions différentes PERMANENT EUGENE et autres solutions à l'huile.

Ond. à l'eau, Komol, Manicure, Massage, traitement à l'huile, coupe de cheveux.

180 Girouard, Tél. 524

ST-DENIS

Lundi le 8 avril avait lieu dans la salle du club réunion de tous les membres du Club de Croquet St-Denis pour l'élection des membres du bureau de direction pour l'année 1935. Ont été élus: MM. Donat Durocher, M. V., président; Albert Brodeur, conseiller, Georges Brodeur, conseiller, Joseph Benoit, conseiller, Victor Laperle, conseiller, Joseph Laflamme, conseiller, Rémy Dauphinais, conseiller, Richard Meunier, sec.-trés.

L'année 1935 sera sans doute très fructueuse au club car nos joueurs se proposent d'établir certains exploits.

—Le 2 avril 1935 ont lieu les funérailles de Mme Napoléon Champigny, née Délia Archambault, décédée à l'âge de 77 ans. Conduisaient le deuil MM. Dr Donat Durocher, M. V., maire du village et Louis Phaneuf, maire de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Omer Dragon, Philias Dragon, Edmond Anger, Horace Archambault, Joseph Bousquet, Alph. Bousquet. Suivaient le corps: M. Napoléon Champigny, son époux, ses fils Alphonse Champigny, de Woomsocket, R. L. Aldias de St-Denis, Antonio de Richmond, Joseph de St-David, Raoul de St-Denis, petits-fils, ses filles Mme Fernand Forcier, dame Alfred Brodeur et son époux de St-Hyacinthe. Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le cortège.

La levée du corps fut faite par Mgr Sénécal et le service fut chanté par M. l'abbé Dupont.

—Dernièrement avaient lieu en l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Léon Leblanc, (Délika Phaneuf), décédée à l'âge de 32 ans.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux enfants, Hervé et Jean-Paul, son père, M. Amédée Phaneuf, sa belle-mère, Mme Arthur Leblanc, son beau-frère.

A MESSIEURS les AUTOMOBILISTES

L'AUTO-CLUB DE SAINT-HYACINTHE

DR J. A. ERNEST DAIGLE
Président

Emery Lalonde Vice-Prés. Paul Lussier Secrétaire

Et ses seize directeurs, Citoyens de Saint-Hyacinthe offrent aux membres anciens et nouveaux qui feront partie du Club cette année:

- 10.—Remise de 50% du coût de tout remorquage résultant d'un accident ou d'une panne de moteur.
- 20.—Police d'assurance de \$1,500 en cas de mort accidentelle avec indemnités variant de \$1,500 à \$75 pour la perte de différents membres.
- 30.—Une recharge de batterie gratuite.
- 40.—Renseignements routiers pour tout itinéraire sans tenir compte des distances.
- 50.—Avis légaux sur toutes questions concernant l'automobilisme.
- 60.—Ecussons décoratifs à afficher sur l'automobile.

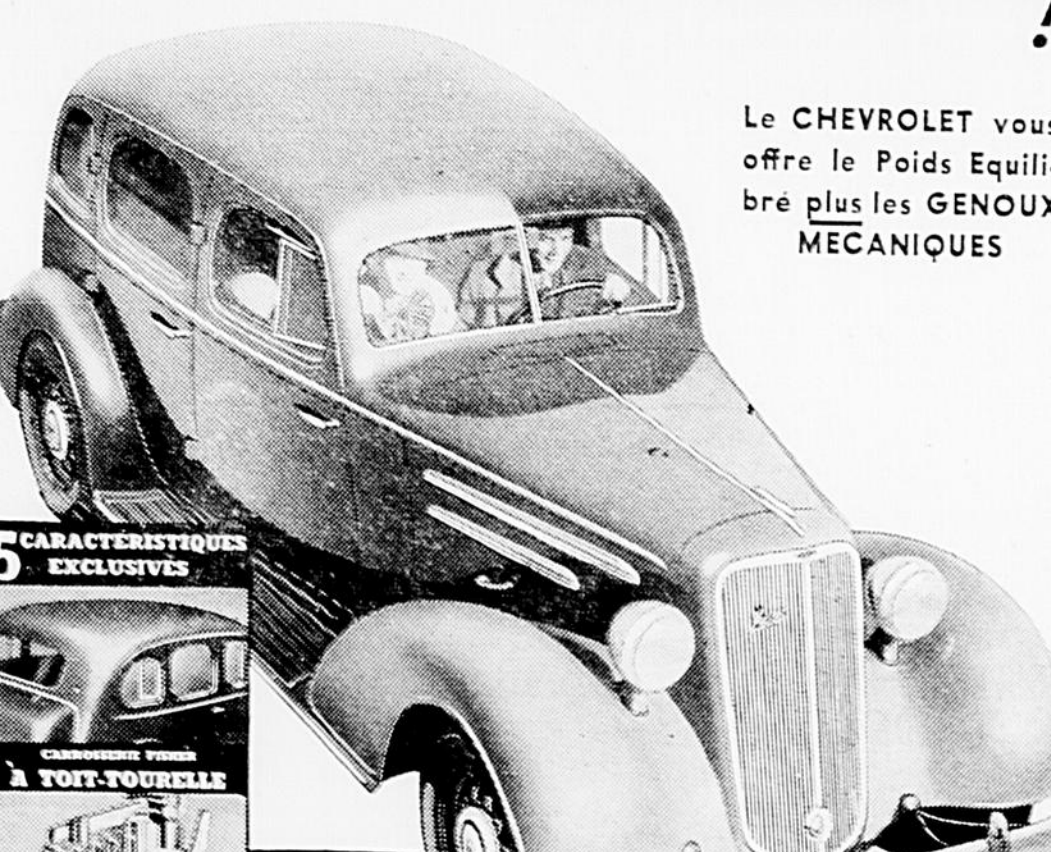
Tous ces avantages pour la contribution annuelle de \$5.00.

Pour renseignements additionnels adressez-vous à

HENRI RAYMOND J.B.E. DUROCHER
258 rue Girouard, ou 84 rue St-Simon,
Tél. 259, St-Hyacinthe Tél. 31, St-Hyacinthe

LA PUBLICITE EST LA CLEF DU SUCCES

POUR qui conduit toute la journée C'EST LE ROULEMENT QUI COMPTE!



Le CHEVROLET vous offre le Poids Equilibré plus les GENOUX MECANQUES

NOUS pouvons vous dire que les Genoux Mécaniques rendent le siège arrière tout aussi confortable que le siège avant... qu'il permet la direction sans chocs... qu'il fait complètement disparaître les secousses, le tangage et les rebonds de votre automobile.

Mais il y a tellement d'autres choses à dire au sujet des Genoux Mécaniques—de la Carrosserie Fisher à Toit-Tournelle en acier solide, du Moteur Flamme Bleue, des Freins Contrôlés par Câbles et de la Ventilation Fisher Sans Courants d'Air—que ce que nous avons de mieux à dire est: "Venez à nos salles d'étalage maintenant et conduisez vous-même le nouveau Chevrolet Maître!"

TERMES GMAC FACILES.

PRIX DEPUIS \$885 (Pour le Coupe Maître à 2 Places)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont. Tout compris, sauf le fret et la licence.

MODELES DE LA SERIE REGULIERE AUSSI BAS QUE \$722

CHEVROLET Maître

JETTE AUTOMOBILE LTEE
55 Saint-François (Entrée du bureau) Tél. 546 St-Hyacinthe 35 Sainte-Anne (Entrée du garage)

POUR LE TRANSPORT ECONOMIQUE

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en 1904

JANVIER le 4. — M. René Richer, fils de M. Richer, libraire, a été victime d'un pénible accident la veille du Jour de l'An. Il avait consenti à se déguiser en Santa Claus pour causer une heureuse surprise à son petit neveu, l'enfant de M. Ernest Fontaine, avocat. Il était à dépeindre l'arbre quand le feu se communiqua à sa barbe lui infligeant de douloureuses brûlures à la figure.

—La nomination à la candidature pour les charges de maire et échevins a eu lieu ce matin (lundi) dans la salle de l'Hôtel de Ville. M. le Dr Eugène St-Jacques a été réélu maire par acclamation. M. Samuel Casavant a été élu par acclamation dans le quartier No. 1 en remplacement de M. S. T. Ducloux; M. Louis Lussier a été réélu dans le quartier 5. Il y aura lutte entre M. S. T. Ducloux et M. F. Gortier dans le quartier Deux; MM. A. Denis et S. Carreau, dans le quartier Trois; MM. Charles Brodeur et L. P. Morin, dans le quartier Quatre.

—Les pompiers ont été appelés deux fois hier soir chez M. Joseph Godbout, près du viaduc. Cet avant-midi une nouvelle alarme les appela chez M. Armand Lanctôt, rue Girouard.

—MM. Louis Bourgeois et Charles-G. Racicot, tous deux marchands de St-Hyacinthe et Edmond Guertin, autresfois de St-Hyacinthe et maintenant de Ste-Agathe, Manitoba, qui faisaient le commerce de fleur et de grains, en société sous le nom de Charles G. Racicot & Cie, viennent de dissoudre leur société d'un commun accord. M. Racicot doit continuer seul le commerce.

5. — M. L. J. O. Fontaine, doit laisser notre ville vendre prochain pour aller s'établir à Fall-River, Mass., où il vient d'être engagé comme organisateur à l'église canadienne.

—M. Jos. Roy, protonotaire, a été remplacé par M. Rémi Daigle comme marguillier à l'église Notre-Dame.

7.—M. Arthur Filibotte vient d'acheter l'hôtel Windros, propriété de M. Jos. Beaulac, pour la somme de \$10,000.

—Les pompiers ont été appelés à la résidence de M. Jos. Girouard, propriété voisine de l'hôtel Yamaska. Les dommages se sont élevés à \$1,000 environ.

8. — Lundi prochain, à la cathédrale, M. Hector Blanchard, de St-Dominique, épou-

sera Mlle Joséphine Longpré, fille adoptive de notre vieux concitoyen, M. Ed. Pelletier, ancien tailleur.

—Le Dr H. Picard est décedé à sa résidence à St-Denis. Il avait fait ses études à St-Hyacinthe et était confrère de classe du notaire Bazinet. Il est le frère du constable Picard, et de Jean-Baptiste et Prosper Picard, de St-Thomas d'Aquin. Il était âgé de 36 ans.

—M. Arthur A. Forbes, ancien surintendant du département des lainages à la Canadian Woolen Mills, vient d'être appelé à la gérance d'une importante manufacture de lainages de la province d'Ontario.

12. — Voici le résultat définitif de la votation d'hier à St-Hyacinthe: Quartier 2, 56 votes ont été enregistrés dont 43 pour M. Fortier et 13 pour M. Ducloux. — Quartier 3, 46 votes enregistrés, tous en faveur de M. S. Carreau. — Quartier 4, 111 votes enregistrés dont 106 pour M. Chs Brodeur et 4 pour M. L. P. Morin; 1 vote a été annulé.

13. — M. J. O. Beaugard, avocat, qui fut longtemps l'associé de M. J. B. Blanchette, retourne au bureau de ce dernier. La société comprendra aussi M. A. Delage, neveu de M. Blanchette.

14. — Au village St-Joseph le résultat de la votation a été comme suit: M. Chs. St-Pierre, 5 de majorité sur M. François Renaud; M. Ubald Damsereau, 6 de majorité sur M. Moïse Lapierrre. M. Alp. Arpin, le 3e conseiller sortant de charge, avait été élu par acclamation.

15. — M. A. Marsan, ancien gérant de l'Hôtel Canada, a l'intention de convertir en hôtel fashionable la résidence de M. L. A. Gendron en haut de la rue Girouard.

17. — A la réunion du conseil municipal les échevins suivants sont élus à la présidence de chacun des comités du conseil: Aqueduc, M. C. Brodeur; chemins, M. Joseph Chénette; éclairage, M. S. Casavant; feu, M. J. N. Dubrûle; finances, M. S. Carreau; hygiène, M. François Gervais; marchés, M. Gemme; parcs, M. Frs Fortier; police, M. A. Perreault.

—Depuis le 1er décembre la rédaction de l'UNION est faite sous la direction de M. T. D. Bouchard qui dirige d'ailleurs l'établissement.

NOTES LOCALES

LA POPULATION CATHOLIQUE

Elle est de 125,873 âmes dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

La population catholique du diocèse de Saint-Hyacinthe montre un chiffre total de 125,873 âmes d'après les statistiques dont la compilation vient d'être terminée. C'est une augmentation de 1,631 sur la population de 1933 qui était de 124,242.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe a été érigé le 8 juin 1852. L'évêque est S. E. Mgr Fabien Zoel Decelles qui a pour auxiliaire S. E. Mgr J.-Aldée Desmarais. Il compte 239 prêtres séculiers, 44 réguliers, 411 religieux, 1,714 religieuses, 5 collèges commerciaux, 85 académies et écoles tenues par des religieuses, 733 écoles primaires, 10 hôpitaux et asiles, 3 dessertes et 1 séminaire. Le nombre de paroisses comprises dans le diocèse est de 81.

CHEZ LES HUSSARDS

Séance d'étude sous la présidence de l'aumônier. — Soirée dramatique et musicale mardi prochain.

Dimanche dernier, dans la soirée, les membres de la Garde Indépendante des Hussards de Saint-Hyacinthe se sont réunis en séance d'étude sous la présidence de leur aumônier M. l'abbé P. E. Chagnon.

Le conférencier était M. Alard, étudiant en philosophie au séminaire de cette ville, qui parla du communisme. Cette conférence sur un sujet d'actualité fut beaucoup à l'auditoire, d'autant que le conférencier possédait à merveille son sujet. M. l'abbé Chagnon, l'aumônier, prononça ensuite une courte allocution sur l'action catholique. Le commandant de la Garde, le Lt-colonel J. H. Dufour, remercia le conférencier.

Nombre de citoyens s'étaient rendus à l'invitation d'être présents à cette agréable soirée. Un orchestre de huit musiciens, tous membres de la Garde, fournit une excellente musique durant la soirée. De plus un groupe d'artistes de la Garde interpréta avec succès en répétition la comédie qui sera donnée publiquement mardi prochain. On se sépara avec regret.

SEANCE DRAMATIQUE

Mardi prochain, le 23 avril, aura lieu une séance dramatique et musicale sous les auspices de la Garde Indépendante des Hussards de Saint-Hyacinthe. Les artistes de la Garde interpréteront un drame en un acte de Julien Richer intitulé "Le Brassard", ainsi qu'une comédie en deux actes dont le titre est "Aphonse est bon domestique", de G. Brady.

Les rôles ont été confiés à MM. J. H. Dufour, J. Darveau, G. Robidoux, D. Girard, F. Côté, A. Filibotte et le jeune Lionel Graveline. La direction artistique a été confiée à M. J. H. Dufour.

Les billets, au prix de 25 sous, sont en vente aux quartiers-général et s'envolent rapidement. Comme c'est la dernière soirée de la saison, on espère que le public se rendra en foule pour continuer l'encouragement qu'il a toujours donné à la Garde depuis sa fondation.

PROCLAMATION

Dimanche prochain, le 21 avril, à l'occasion de Pâques, parade obligatoire et communion générale de tous les membres à la Cathédrale, à 9 heures. Tous les membres sont priés de se rendre aux quartiers-général pour 8,15 heures a. m. très précises. Tenue de ville.

Par ordre, J. H. DUFOUR.

RETRAITE PASCALE

Les Voyageurs de Commerce à la Chapelle du Patronage.

La seizième retraite pascale, organisée par la section locale de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce a lieu cette semaine dans la chapelle du patronage Saint-Vincent de Paul. Commencée de mercredi soir cette retraite se terminera demain soir, samedi. Elle est prêchée par le Révérend Père P. Monty, O. P. Au cours des après-midi des conférences sont données dans la grande salle du Patronage. Plusieurs de nos citoyens suivent les exercices de cette retraite.

REMERCIEMENTS À M. BOUCHARD

Une résolution de la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe.

Copie d'une résolution adoptée par les directeurs de la société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, lors de leur assemblée tenue le 23 mars 1935.

"Il est proposé par le directeur Lagacé, appuyé par le Directeur Drapeau, et unanimement résolu:

"Que la société d'agriculture de Saint-Hyacinthe offre de sincères remerciements à l'Hon. T.-D. Bouchard, député du Comté, en témoignage de reconnaissance de son dévouement pour cette société et des démarches qu'il a bien voulu faire pour lui obtenir une subvention spéciale, au montant de \$500.00 pour l'aider à l'organisation de son exposition régionale."

"Sa-Hyacinthe, le 2 avril 1935. A. R. DEMERS, Secrétaire-trésorier."

ARRESTATION DE FÉTARDS

Un homme et une femme doivent passer la nuit au poste.

Deux fétards venus de l'étranger, un homme et une femme, ont été arrêtés par la police mercredi soir et, après avoir passé la nuit au poste, ont dû payer l'amende pour recouvrer leur liberté.

La scène s'est déroulée à 10,30 heures, mercredi soir, non loin de la gare du C. N. R. Le couple, passablement éméché, était en automobile et ne se gênait pour personne. Un rassemblement avait même commencé à se former lorsque survint le constable Bousquet.

En présence du scandale que causaient les deux fétards, le constable Bousquet eut tout fait de les confier et les dirigea sur le poste de police où ils durent passer la nuit.

Hier matin, l'étranger et sa compagne, passablement revenus à la notion du temps et des choses, supplièrent pour être remis en liberté. Ils versèrent chacun \$5 d'amende et s'empressèrent de quitter Saint-Hyacinthe.

POUR IVRESSE

Arthur L'Heureux, rue Ste-Marie, a comparu samedi dernier devant le recorder, sous une accusation d'ivresse. Comme il n'en était pas à sa première offense, L'Heureux, qui avait été arrêté par le constable Bousquet, a été condamné à deux mois de prison.

REMERCIEMENTS

M. Lorenzo Dussault et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Lorenzo Dussault, née Fédoza Pagé, soit par offrandes de fleurs, offrandes de messes, bouquets spirituels, oeuvres du noviciat, visites ou de toute autre manière que ce soit.

LUNDI PROCHAIN AU BUREAU DE POSTE

Le directeur des postes de cette ville désire informer le public que le service ci-après mentionné sera donné Lundi, le 22 courant, à l'hôtel des postes.

Les portes de la salle d'attente seront ouvertes de 7,00 a. m. à 8,30 p. m. Il n'y aura qu'une livraison par les facteurs. Les guichets de la poste restante, recommandation et vente des timbres-poste seront ouverts de 8,00 a. m. à midi.

Les matières postales mises à la poste ou provenant des collections des boîtes à lettres seront expédiées comme à l'ordinaire.

REMERCIEMENTS

M. Euclide Donais et sa famille désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Donais, née Marie-Louise Poulin, soit par offrandes de fleurs, offrandes de messes, bouquets spirituels, oeuvres du noviciat, visites ou de toute autre manière que ce soit.

Mgr DESMARAIS À SHERBROOKE

S. Exc. Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, est parti mercredi soir pour Sherbrooke où il a présidé, hier, la cérémonie des Saintes Huiles à la place de S. Exc. Mgr A. O. Gagnon, évêque de Sherbrooke, qui est souffrant.

Lundi soir, S. Exc. Mgr Desmarais partira pour Montréal afin de prendre part durant la semaine, avec les évêques de la province de Montréal et de l'Ouest canadien, aux cérémonies de la Confirmation.

CETTE NOUVELLE ÉCOLE

Les commissaires d'écoles du village La Providence remercient l'Hon. T.-D. Bouchard.

Extrait du livre des délibérations des commissaires d'écoles du village de La Providence pour leur assemblée tenue le sept avril 1935, sous la présidence de M. Wilfrid Pelletier, président.

"Il est proposé par le commissaire Lalonde et adopté unanimement:

"Que des remerciements soient offerts à l'honorable M. Bouchard pour l'aide qu'il a apportée aux commissaires lors de l'obtention d'un octroi de dix mille piastres du gouvernement de la province, pour la construction d'une nouvelle école dans cette municipalité, et pour tous autres services qu'il sera appelé à leur rendre encore pour la complète exécution de ce projet."

Vrai extrait: "Le secrétaire-trésorier, Horace St-Germain."

LE RENDEMENT DES ÉRABLES

Cent mille gallons de plus que l'an dernier.

S'il faut en croire les rapports que l'on tient des diverses parties de la province, le rendement des érables cette année est le plus considérable encore constaté depuis 1930. La séve est aussi de meilleure qualité, et on calcule qu'il y en a cette année 100,000 gallons de plus que l'an dernier.

Partout dans la province, il semble, la séve coule en plus grande quantité, cependant que la qualité est meilleure que l'an dernier. Quant aux prix de ce produit vraiment canadien, on assure qu'en certains districts le sirop d'érable au prix du gros s'est même vendu à raison de 65 centins le gallon, comparativement au prix de \$1,20 qui prévalait l'an dernier. On rapporte des ventes à ce prix des districts de Hemmingford, Sutton, Farnham, Stanbridge et Joliette.

A Saint-Hyacinthe et à Granby, cependant, les prix sont à peu près ceux de l'an dernier, à savoir de \$1,25 à \$1,50 pour un gallon de bon sirop d'érable. A Montréal, il paraîtrait qu'on peut se procurer un gallon de sirop d'érable pour \$1,15, ce qui est beaucoup plus bas que le prix de \$2,75 le gallon payé l'an dernier.

RÉGIMENT DE SAINT-HYACINTHE

On apprendra certainement avec plaisir que S. E. Mgr Decelles, évêque de St-Hyacinthe, vient de nommer le R. P. Paul Monty, O. P. aumônier du Régiment de St-Hyacinthe, en remplacement du R. P. A. Bissonnette O. P., maintenant curé à Notre-Dame de Grâce de Montréal.

Le commandant, Lt-Col. Roland Pothier a aussi annoncé d'autres nominations au rang d'officiers du bataillon. Ces nouveaux officiers sont: les sous-lieutenants Dr Léo Benoit, officier médical, faisant partie du corps Médical Canadien, attaché au Régiment de St-Hyacinthe, Léon Richer, Jacques Bousquet et Adolphe Bouchard.

M. Bouchard est attaché à la compagnie A. M. Richer à la Cie B. et M. Bousquet à Cie C.

CHAMBRE DE COMMERCE

A une assemblée des membres de la Chambre de Commerce, qui a eu lieu, à la salle du Marché Centre, mardi le 16 avril, il a été entendu et résolu que l'élection des officiers de cette Chambre, aura lieu mercredi prochain, le 24 avril, à 8 h. p. m. à bureau de M. J. B. E. Durocher, agent d'assurances. Tout le monde est invité.

REMERCIEMENTS

La famille Brunelle désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Ernest Brunelle, soit par offrandes de fleurs, offrandes de messes, bouquets spirituels, oeuvres du noviciat, visites, ou de toute autre manière que ce soit.

LIGUE DES RESTAURATEURS

Une grande assemblée à Montréal le 25 avril prochain.

La Ligue des Restaurateurs de la Province de Québec, dont le président honoraire est l'honorable T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, tiendra une grande assemblée pour tous les restaurateurs, propriétaires de salles à manger, clubs, cabarets, etc., jeudi le 25 avril à 3 hrs p. m., à la salle du Monument National, 1182, rue St-Laurent, Montréal, sous la Présidence de M. F. X. Moisan.

Plusieurs orateurs de renom adresseront la parole. Plusieurs questions d'actualité y seront traitées.

Nous invitons et comptons donc sur la présence de tous les restaurateurs de campagnes et de villes pour que cette assemblée soit un vrai succès. "Avec l'union des forces, Le Succès!"

IL SE FRACTURE LA JAMBE

Une motocyclette vient en collision avec une voiture.

Julius Girard, 8 rue Cascades, fils de M. Eugène Girard, contremaître à la manufacture J. A. & M. Côté, a été transporté à l'hôpital Saint-Charles vendredi dernier, à la suite d'un pénible accident.

Tard dans la soirée de vendredi, le jeune homme, qui était monté sur une motocyclette, est venu en collision sur le pont de la rue Concord avec une voiture appartenant à Antonio Plante, de St-Liboire. Il pleuvait à ce moment et le sol était très glissant. Ce fut la cause de l'accident, car Girard efléura à peine la voiture, mais sa motocyclette glissa ensuite et en tombant, lui écrasa la jambe gauche.

On s'empressa au secours du jeune homme qui fut aussitôt transporté à l'hôpital Saint-Charles où le Dr J.L.H. Pagé lui prodigua ses soins. Le médecin constata que la jambe gauche avait été fracturée.

FEU Mme L. DUSSAULT

Funérailles à l'église Notre-Dame du Rosaire.

En cette ville, le 14 courant, est décédée Mme Lorenzo Dussault, née Fédoza Pagé, à l'âge de 42 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère, Mme Joseph Deslauriers; trois fils, Paul, Bernard et Gaston; cinq filles, Gertrude, Thérèse, Rita, Jeanne et Marcelle, ainsi que deux sœurs, Mme Roméo L'Ecuyer et Mlle Eva Pagé, toutes deux de Madison, Sask.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier à l'église Notre-Dame du Rosaire. La levée du corps a été faite par le R. Père Ferron, O. P., curé. Le service a été chanté par le R. Père Hamel, O. P., assisté des RR. Pères Gauthier, O. P., et Bégin, O. P., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Joseph Chabot, Henri Foisy, Rodolphe Gladu, F. X. Demers, Eugène Gaboury et G. Chabot.

Conduisaient le deuil: Son époux, ses fils, ses beaux-frères, MM. Omer et Théodore Dussault, Joseph Leblond, Auguste Larivée, tous de Montréal, et une foule d'autres. Les élèves de l'Académie St-Dominique assistèrent aussi au service et suivirent le cortège.

IL SE RÉTABLIT

L'état de santé du chef Bourgeois s'améliore.

Le chef de la police et des pompiers de Saint-Hyacinthe, M. Adjour Bourgeois, qui est depuis quelques semaines à l'hôtel-Dieu de Montréal, où il a subi avec succès deux opérations, est maintenant en bonne voie de rétablissement. A moins de complications, le chef Bourgeois quittera l'hôpital à la fin de la semaine prochaine.

REMERCIEMENTS

Amédée Thibault, 24 ans, de Moncton, et Marcel Auger, 23 ans, de Victoriaville, ont été arrêtés vendredi dernier par les constables Bousquet et Albert Boucher sous l'accusation d'avoir mentié dans les rues. En cour du recorder, ils ont plaidé coupables à l'accusation portée contre eux et ont été condamnés chacun à 15 jours de prison.

ACCIDENT À SAINT-LIBOIRE

Le contremaître de la division du chemin de fer à la jambe fracturée.

Saint-Liboire, 18. — M. Camille Côté, contremaître du chemin de fer Canadien National pour la section de St-Liboire, a été victime d'un pénible accident mercredi midi.

En compagnie d'autres employés du chemin de fer, il était occupé à transporter des rails à bord d'un wagon lorsqu'il glissa sur le terrain boueux et l'une des lourdes pièces de fer lui tomba sur la jambe droite, la fracturant.

On s'empressa à son secours et un médecin fut aussitôt appelé qui ordonna le transport du blessé à l'hôpital Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe. A l'hôpital, la fraction a été réduite, et aux dernières nouvelles, M. Côté se porte aussi bien qu'on peut l'espérer dans son état.

NOUBLIEZ PAS

C'est jeudi prochain qu'ils viendront jouer à St-Hyacinthe.

Les Anciens du Gesù, de Montréal, viendront jouer la populaire comédie d'Engène Labiche, intitulée: "Les Petits Oiseaux", jeudi prochain, 25 avril, à l'ancien Casino des Zouaves. Nous verrons sur la scène Amiralut, Guévremont, Prendegast, Hogue, Bouvier, Lapointe, Mercure, Gagnier que les amateurs de radio ont déjà en l'occasion d'entendre. Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur. Hâtez-vous car le nombre de sièges est limité.

COLLISIONS DE VÉHICULES

Les pavés glissants sont cause de deux accidents.

Les pluies continues que nous avons eues cette semaine ont rendu le pavé très glissant et ont été cause de collisions entre véhicules.

Lundi dernier, l'auto de M. Louis Daudelin, 378 Girouard, est venue en collision rue Héloïse avec la voiture de M. Arthur Chabot, de La Providence. Il pleuvait à ce moment et le pavé était particulièrement dangereux.

Le choc fut léger, cependant, et il n'y eut pas de dommage. Le même jour, un auto conduit par M. Paul Chevalier, est venu en collision à l'angle des rues Sainte-Marie et Cascades avec un véhicule appartenant à M. Moïse Daigle, de Saint-Damase. Encore ici, il n'y eut pas de dommages.

FEU Mme Vvs R. PLOUFFE

Funérailles à la cathédrale mercredi.

En cette ville, le 15 avril courant, au No. 31 rue Simon, est décédée Mme Veuve Rémi Plouffe, née Régina St-Germain, à l'âge de 66 ans. Elle laisse dans le deuil: un fils, Omer, d'Upton; huit filles, Mme Wilfrid Labrecque (Donalda), Mme Joseph Durand (Marie-Louise), Mme A. Beaudoin (Hermine), Mme L. St-Pierre (Florence), Mme A. Laplante (Jeannette) et Mlle Alma et Angéline Plouffe; deux frères, Euclide, de St-Paul, et Hormidas, de Woonsocket, R. I.; une sœur, Mme Henri Laporte (Exilda St-Germain).

Les funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale. La levée du corps a été faite par M. le chanoine St-Pierre. Le service a été chanté par M. l'abbé A. Degrandpré, avec M. l'abbé Breton comme diacre et M. le chanoine St-Pierre comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Croteau, Euclide Brunet, Alphonse Laplante, Ernest St-Germain, Séverin Beaudoin et Joseph Durand. Le deuil était conduit par le fils et les gendres de la défunte.

ARRESTATION DE MENDIANTS

Les deux hommes sont condamnés à la prison.

Amédée Thibault, 24 ans, de Moncton, et Marcel Auger, 23 ans, de Victoriaville, ont été arrêtés vendredi dernier par les constables Bousquet et Albert Boucher sous l'accusation d'avoir mentié dans les rues.

En cour du recorder, ils ont plaidé coupables à l'accusation portée contre eux et ont été condamnés chacun à 15 jours de prison.

ANNONCEZ DANS LE "CLAIRON"

La Publicité, la Clef du Succès

EN RAISON DE SES OCCUPATIONS

L'hon. T.-D. Bouchard est forcé de refuser plusieurs invitations.

La semaine dernière, à Québec, l'hon. T.-D. Bouchard, maire-député de St-Hyacinthe et Orateur de l'Assemblée législative, a reçu par message téléphonique une invitation d'être l'hôte d'honneur du grand banquet annuel du Club d'Études du "Garden City Press", de Toronto qui doit avoir lieu mardi, le 23 avril courant, au "Royal York Hotel" et auquel doivent assister plusieurs personnalités de marque du monde politique provincial et municipal, du conseil des métiers et du travail, de la presse, des éducateurs et du clergé de la capitale de l'Ontario.

On devait aussi profiter du passage du président de notre chambre des députés pour le recevoir à un lunch devant avoir lieu le même jour. M. Bouchard a été obligé de décliner ces deux honneurs en raison des travaux sessionnels qui absorbent tout son temps en ce moment et qui le tiendront occupé jusqu'à l'ajournement de la législature. M. Bouchard a dû aussi refuser plusieurs invitations de même nature qui lui ont été adressées récemment par diverses associations de progrès civique de la province.

FEU Mme Vve P. MOREL

Funérailles à Saint-Liboire.

En cette ville, le 15 avril courant, à la demeure de son neveu, M. Adéard Bernier, 33 rue St-Joseph, est décédée Mme Vve Pierre Morel, née Zéphirine Bernier, à l'âge de 80 ans.

Elle laisse dans le deuil: Un frère, Joseph, de Worcester, Mass. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à Saint-Liboire, suivies de l'inhumation dans le cimetière de l'endroit. La levée du corps a été faite par M. le curé de Saint-Liboire qui a aussi chanté le service.

Les porteurs étaient MM. Sylva Châlin, Henri Bernier, Cléophas Bernier, Hercule Bernier, Donat Tétrault et Arthur Bélanger.

PLUSIEURS ALARMES

Feux de cheminée ou tuyaux défectueux.

La brigade des pompiers de St-Hyacinthe a dû répondre à plusieurs alarmes depuis une semaine, mais dans la plupart des cas il s'agissait de simples feux de cheminée ou de tuyaux défectueux.

Vendredi dernier, à 3,45 heures de l'après-midi, les pompiers ont été appelés pour un feu de cheminée chez M. Jos. St-Germain, 27 rue Saint-Hyacinthe.

Samedi, à 8,45 heures a. m., alarme pour un tuyau défectueux au magasin Foisy, 99 rue Bourdages.

Mardi dernier, un peu après minuit, les pompiers ont été appelés au domicile de Mlle Blanche Cadieux, 14 rue Ste-Cécile. Il s'agissait d'un commencement d'incendie causé par un tuyau défectueux. Il n'y eut pas de dommages.

Mercredi, à 12,56 heures a. m., alarme pour un commencement d'incendie chez M. A. Mandeville, 2 rue Notre-Dame. Le feu était éteint à l'arrivée des pompiers.

Hier midi, les pompiers ont été appelés pour un feu de cheminée à la demeure de Mme E. Bernard, 50 rue Morrison.

FEU Mme P. BOISSONNEAU

En cette ville, le 17 avril courant, au No. 33 rue Cascades, est décédée Mme Vve Pierre Boissonneau, née Céline Lamb et veuve en première nocces de Edouard Caouette. Elle était âgée de 75 ans.

Elle laisse dans le deuil: un fils, Siméon Caouette, de St-Dominique; trois filles, Mme Camille Barbeau (Rose), de Woonsocket, R. I., Mme Lucien Philie (Phéline) et Mme Alfred Robert (Joséphine); deux frères, Jean et Louis, de Bedford, Maine; deux sœurs, Mme Vve Délia Breton, de Montréal, et Mme Richard Giguère.

Les funérailles auront lieu lundi prochain à l'église du Christ-Roi. Elles seront présidées d'un libera qui sera chanté demain matin, à neuf heures.

DESCENTE À DRUMMONDVILLE

Les détectives de la Commission des Liqueurs visitent un hôtel.

Drummondville, 19. — Des détectives de la Commission des Liqueurs, avec le concours de constables de cette ville, ont fait une descente dimanche dernier, vers midi et demi, à l'hôtel Tempérance. Une vingtaine d'hommes ont été arrêtés et conduits au poste. Presque tous ont été remis en liberté après avoir fourni un cautionnement de vingt-cinq dollars.

Les prévenus ont comparu lundi avant midi, devant le recorder Séguin et le juge de paix Wilfrid Poulin, pour répondre à l'accusation d'avoir été trouvés dans un établissement où l'on débitait, sans permis, les liqueurs alcooliques. Tous ont plaidé coupables et ont été condamnés à trois dollars d'amende et aux frais ou à défaut de paiement à un mois de prison. Les délinquants ont dû verser plus de vingt dollars chacun.

Le tenancier de l'établissement a été condamné à 1 mois de prison et au paiement des frais.

FEU Mme O. BELGARDE

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la mort de Mme Omer Belgarde, 121 rue Laframboise, survenue hier soir à l'hôpital St-Charles où elle avait été transportée il y a deux semaines.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, trois garçons et une fille. Les funérailles auront lieu à 9,30 heures lundi matin à la Cathédrale. "Le Clairon" offre ses sincères sympathies à la famille éplorée.

L'ASSERMENTATION DE M. BOUDREAU

M. Ferdinand Boudreau, qui vient d'être élu échevin du Quartier Un en remplacement du regretté échevin Arthur Chenette, sera assermenté mardi prochain à l'hôtel de ville et prendra son siège à la prochaine séance du Conseil municipal.

LES HUSSARDS À QUÉBEC

La Garde Indépendante des Hussards de Saint-Hyacinthe accuse réception d'une lettre de la Garde Champlain de Québec, l'invitant à se faire représenter à la célébration qui marquera le 40ème anniversaire de sa fondation. Cette célébration aura lieu dimanche le 28 avril prochain.

Par décision du bureau de direction, le colonel J. H. Dufour, officier-commandant, et quelques-uns de ses officiers représenteront les Hussards de Saint-Hyacinthe aux prochaines fêtes de Québec.

LE MONDE DES CYCLISTES

Quelques nouvelles de notre concitoyen Gérard Côté.

Gérard Côté, le cycliste bien connu de notre ville, est revenu de Montréal avec de bonnes nouvelles concernant la grande course qui est prévue prochainement à s'organiser en France, à Paris, et qui mettra aux prises les meilleurs cyclistes du monde entier.

Cette course se fera sur un parcours de 650 milles et aura lieu au mois d'août. Des pourparlers ont été entamés avec notre jeune concitoyen en vue de faire partie d'une équipe qui irait porter les couleurs du Canada à Paris et il est probable que Gérard Côté fera partie du groupe de cyclistes canadiens et américains qui se rendra en France.

Dans l'intervalle Côté continue son entraînement. Il doit y avoir une course de bicyclettes le 19 mai prochain à Joliette mais Côté ne sait s'il pourra y prendre part. Comme il a déjà quelques records à son actif, il désire en ajouter un nouveau en participant à une course de 50 milles qui aura lieu au mois de juin.

Le record pour cette distance au Canada est actuellement détenu par Félix Forget, de Montréal, avec 7 h. 15 m. Gérard Côté croit pouvoir abaisser ce record sans trop de difficulté.

—Je n'ai pas de sympathies pour un homme qui bat sa femme.

—Un homme qui bat sa femme n'a pas besoin de sympathies.

ANNIVERSAIRES CHEZ LES NÔTRES

Nous invitons nos abonnés et lecteurs à nous faire connaître, au moins une semaine à l'avance, la date des anniversaires de naissance, mariage, noces d'or, d'argent, etc., de leurs parents ou amis à qui "LE CLAIRON" désire adresser ses meilleurs vœux sous cette rubrique.

M. l'abbé Charles-Emile Senay, aumônier du Précieux-Sang, qui aura 41 ans mercredi prochain.

M. Adjour Bourgeois, chef de police, qui aura 66 ans mercredi prochain, le 24.

M. A. V.

Ouverture de la saison de Baseball

LE FAMEUX CLUB DOW SERA L'HÔTE DU SAINT-HYACINTHE LE 5 MAI PROCHAIN, SUR LE TERRAIN DU COLLÈGE SACRÉ-COEUR.

La direction du club de baseball St-Hyacinthe qui n'avait rien négligé pour faire de son club un succès vient d'appréhender et apprend avec plaisir à tous ses supporters que le fameux club Dow viendra faire l'ouverture du baseball St-Hyacinthe.

Nous verrons cette année sur l'alignement du St-Hyacinthe des étoiles nous venant de l'étranger. Nous mentionnons: Lefty Morin, gros gaillard de 6 pieds 2 pouces, pesant 200 livres qui nous vient avec un bon record, étant donné qu'il alla avec le Valleyfield battre le fameux Capleton qui rapporta le championnat intermédiaire de la province, ne leur accordant que deux coups sûrs. En arrière du bâton il y aura Lassier qui ne demande pas mieux que de se faire valoir et qui, l'an dernier, termina la saison avec la forte moyenne de 394. Au premier but "Bibeau" sera encore à son poste et saura encore cette année se faire valoir par son beau jeu défensif. Au deuxième but, Ti-Cor Aubuchon qui finit la saison dernière avec une moyenne de 307 au bâton et qui saura encore se faire aimer et admirer de tous les supporters du baseball. Antonio Frechette l'admirable arrêt-court de l'an passé sera encore sur nos rangs cette année malgré tous les efforts inutiles que le gérant Proulx de Acton-Vale s'est imposés pour obtenir ses services. Re-

petites coupes offertes par M. St-Amand qu'ils conservent en mémoire de cette belle journée.

La deuxième course mit sur les rangs deux bicyclettes de course conduits par Georges St-Amand et Lucien Létourneau et tous les bicyclettes ordinaires. La lutte devait se faire entre les deux bicyclettes de course vu la rapidité de ces derniers, mais plusieurs avaient confiance en Picard et Bélanger qui venaient de gagner la course de 10 milles. Le signal fut donné et tous s'élançèrent à la victoire, mais à la surprise de tous les spectateurs Picard qui courait avec un gros bicycle entraîna le premier suivi des deux bicyclettes de courses et aux grands applaudissements des spectateurs qu'après cette belle journée demandèrent d'avoir d'autres courses, ce qui fut accordé, et le 1er septembre jour de la Fête du Travail le public avait le plaisir d'assister à deux autres courses dont l'une de 1-2

milles pour bicycles ordinaires et l'autre de deux milles pour bicyclettes de courses qui donneront le classement suivant: Bicyclettes ordinaires, 1-2 mille: 1er Paul Picard; 2e Roger Bélanger; 3e Arsène St-Amand.

Bicyclettes de course, 2 milles: 1er Paul Mongeau; 2e Roméo St-Amand; 3e Roland Flibotte.

Ces deux courses terminèrent la saison et l'on commença à faire suivre un bon entraînement aux coureurs et à parler de la formation de deux clubs cyclistes pour 1932.

Je termine en vous disant de lire le "Clairon" pour le cyclisme à St-Hyacinthe en 1932 jusqu'à nos jours.

UN SPORTIF.

LE JEU DE QUILLES

La lutte entre St-Hyacinthe et Granby.

La guerre est engagée entre St-Hyacinthe et Granby pour connaître laquelle des deux villes possède la meilleure équipe de petites quilles.

L'équipe de St-Hyacinthe, représentant l'Hôtel Ottawa est allée samedi soir rencontrer celle de Granby sur ses propres allées et fut défaite par la marge de 142 points pour les 3 parties. Plus de 400 personnes des deux villes assistaient à la rencontre qui fut la plus intéressante vue à Granby cette année.

Résultat des parties jouées à Granby samedi:

Hôtel Ottawa	
St-Amand	120 99 133 352
Wilson	136 123 111 370
Beaudoin	126 117 140 383
Richer	133 88 125 346
Lord	100 186 144 430
	615 613 653 1881

Granby	
Courtem.	114 111 132 357
Patenaude	115 118 146 379
Choimière	132 104 120 356
Perryman	154 182 211 547
Courtem.	104 163 117 384
	619 678 726 2023

Dès dimanche soir, le club Granby venait rendre visite à l'équipe locale sur les allées du club Société Philharmonique et subissait le même sort que nous, étant défait par 173 points. Plus de 300 personnes assistaient à ce magnifique match.

Voici le résultat des parties de dimanche soir.

Granby	
Courtem.	121 105 137 363
Patenaude	118 92 135 345
Choimière	104 88 97 281
Perryman	112 92 167 370
Courtem.	102 89 100 291
	557 466 636 1650

Hôtel Ottawa	
St-Amand	84 122 95 301
Wilson	146 144 103 393
Beaudoin	96 104 114 314
Richer	99 159 89 347
Lord	120 102 155 377
	545 631 556 1732

Vu que le club Granby a été devant dans le pointage par 69 l'équipe locale devra aller jouer à Granby le 27 courant, si l'état des routes le permet et le club local compte être encouragé par ses nombreux supporters dans cette dernière rencontre.

Voici le rapport officiel de la ligue de petites quilles.

	p.j.	g.	p.	Mo.
Létourneau	24	20	4	8333
Philharm.	24	16	8	6666
Penman's	24	15	9	6250
Taxi Moderne	24	12	12	5000
Goodyear	24	11	13	4583
Hôtel Ottawa	24	11	13	4583
Gotham	24	10	14	4167
Blondin	24	8	16	3333
Girouard	24	5	19	2083

La plus grosse partie simple fut jouée par M. B. St-Germain de l'équipe Modern Taxi, soit 189.

La meilleure moyenne pour les 24 parties de la cédule va à M. A. Lord avec 1238.

H. P. Robillard,
Sec.-Arch.

A ST-CYRILLE DE WENDOVER

M. et Mme Henri Pépin, M. et Mme Jean-Charles Pépin, ainsi que Mlle Lilian Verville, tous de Saint-Hyacinthe, se sont rendus à une partie de sucre en fin de semaine à Danville et à St-Cyrille, chez M. Ernest Boisclair. Ils sont repartis enchantés de leur voyage.

—Le Dr Charles-Eugène Pelletier est de retour d'un voyage d'excursion aux Antilles.

Joyeuses Pâques à nos clientes et leurs amies

SALON ETOILE

(Mme U. Sautoire Prop.)
Coiffure de tous genres, ondulations, permanente, à l'eau, Marcel, Komol, coupe de cheveux, traitement cuir chevelu Lucil, traitement à l'huile vapeur Arnao, teinture.
SPECIALITE: Permanentes Eugène, Shelton huile Tulip, meilleurs produits à prix populaire. Bienvenue à tous.
Pour appointment adressez-vous à
145 Cascades, Tél. 795 St-Hyacinthe
Ecoutez, Poste CHLP, Maître Coiffeurs vendredi à 10.45 hres

ECLATANTE VICTOIRE DE M. FERDINAND BOUDREAU

(Suite de la page 1)

lancé par quelques mécontents dans le but unique de nuire à la carrière politique de notre maire-député, M. Bouchard. Ce mouvement qui n'aurait jamais dû naître puisque, faute d'arguments solides, il ne s'inspirait que de viles personnalités, a reçu de la part des électeurs du Quartier Un un solide coup de matraque dont il faut espérer, pour l'excellence de nos moeurs électorales, qu'il ne se relèvera pas. Les électeurs du Un ont montré d'une manière éclatante qu'ils désapprouvent la sorte de lutte que les Daigle et les Brady voudraient faire dans notre ville.

La victoire du candidat de l'administration Bouchard, M. Ferdinand Boudreau, a donné lieu lundi soir à une démonstration d'enthousiasme extraordinaire. Dès que l'on connut le résultat au comité du candidat, à l'angle des rues Saint-Michel et Cascades, la jubilation devint extrême. Et l'on peut dire avec vérité que dans tout le quartier Un, que dans toute la ville de Saint-Hyacinthe, les citoyens jubilaient en apprenant le résultat.

À 7 heures du soir, un défilé s'organisa en face du comité. Puis, corps de police et fanfare en tête, une centaine d'automobiles portant le candidat victorieux, les membres de l'administration municipale et des centaines de partisans défilèrent par les principales rues de la ville: Cascades, Concorde, St-Louis, St-Casimir, Cascades, St-Michel, Girouard, Nault, Des Erables, Kirouac, Girouard, Laframboise, Dessaulles, Ste-Anne, Girouard, Héloïse, Bourdages et Cascades.

Les constables Gaucher, Bousquet et Boucher, du corps municipal de la police, ouvraient le défilé. La fanfare Philharmonique était précédée du tambour-major, M. Amédée Lacroix. Les musiciens jouèrent plusieurs airs en cours de route et apportèrent beaucoup d'entrain à l'enthousiasme général.

Au retour, il y eut assemblée dans la vaste salle du Garage Gervais, rue Cascades. La salle était littéralement bondée de spectateurs qui applaudirent chaleureusement les divers orateurs. On fit une ovation à MM. Boudreau et Bouchard. Des discours furent prononcés dans l'ordre par MM. Ferdinand Boudreau, le vainqueur, Edmond Robert, Nap. Tanguay, J. A. Paulhus, Dr Yves Lafleur, Emile Bouchard, échevin E. O. Picard, échevin Paul Richer, échevin Victor Chabot et l'hon. T. D. Bouchard, M. Boudreau, qui était visiblement ému par sa remarquable victoire, sut trouver les mots qu'il fallait pour dire sa joie de ce triomphe et remercia les électeurs de leur appui.

M. Bouchard, après avoir félicité le vainqueur et remercié les électeurs de l'appui qu'ils lui ont donné ainsi qu'à son administration à l'hôtel de ville, sut dégager toute la portée de la brillante victoire remportée en ce jour. Ce qui triomphe, a-t-il dit, ce sont les grands principes qui ont fait la ville de Saint-Hyacinthe ce qu'elle est aujourd'hui. Il souligne l'ère de prospérité dans laquelle Saint-Hyacinthe est entrée depuis quelques années. Il ne se passe pas de semaine, dit-il, sans qu'il ne reçoive des lettres d'industriels désireux de s'établir dans notre ville et s'informer des conditions. Il est nécessaire de dire la vérité à ces industriels, à savoir que si notre ville s'est mieux tirée de la crise économique que n'importe quelle autre ville, elle n'en a pas moins été atteinte par cette crise. Il a été nécessaire d'adopter des mesures restrictives, afin de fermer l'entrée de notre ville à la main d'oeuvre étrangère et afin de donner à nos citoyens et à leurs enfants la préférence dans les emplois qui se raréfiaient.

Mais nous touchons à la fin de la crise, ajoute M. Bouchard, et il voit le jour prochain où nous aurons la journée de huit heures et, avant longtemps, des salaires qui seront sensiblement égaux aux salaires actuels. Il en résulte aussi que dans certaines manufactures, il y aura trois équipes au lieu de deux comme actuellement. Cette nouvelle loi de la journée de huit heures viendra en vigueur dans quelques mois et il est bien possible que l'année prochaine, les conditions se soient assez améliorées pour faire lever les mesures restrictives contre les étrangers.

Un fait qui illustre bien la tendance de notre ville vers le progrès, dit M. Bouchard, c'est qu'en dépit des restrictions, la population de notre ville, de 1933 à 1934, a augmenté de près de 1,000 âmes. Cette augmentation, sans les restrictions, aurait probablement été de 2,000 âmes. M.

Bouchard prévoit un avenir magnifique pour l'industrie dans notre ville. Le jour, dit-il, où nos ouvriers et leurs enfants auront été placés, nous pourrions ouvrir les portes à la main d'oeuvre étrangère, car l'industrie dans notre ville ne pourra qu'augmenter en nombre et en importance. Notre but, ajoute-t-il, ne sera pas de battre des records de population, mais d'avoir une population où tout le monde travaillera. L'augmentation sera graduelle en tout, suivant les sages principes qui ont toujours animé la présente administration municipale. En somme, ce que nous voulons, ajoute M. Bouchard, c'est une ville où tout le monde sera heureux, peu importe qu'elle soit grande ou non.

Le maire renouvelé encore une fois ses félicitations aux électeurs du Quartier Un pour le verdict qu'ils viennent de rendre. Ce verdict n'a pas peu contribué à effacer le mauvais souvenir causé par les élections de 1930 alors qu'il fut défait. On lui demanda dans le temps ce qui avait pu amener un pareil résultat. Il répondit que la population de St-Hyacinthe était une des meilleures et des plus éclairées de la province, mais que les plus viles passions politiques avaient été soulevées au point de jeter un doute dans l'esprit des gens. Ce doute n'existe plus depuis longtemps.

C'est à cette époque, continue le maire, que M. Payan fut élu par 30 voix de majorité avec l'administration qu'il appuyait. Qu'en est-il résulté? Une augmentation de la dette de \$200,000 et une augmentation de la taxe foncière de 40%. Après une oeuvre aussi néfaste, les protagonistes d'une administration aussi désastreuse n'osèrent pas retourner devant l'électorat, mais c'est un fait que si M. Payan se fut représenté, il aurait été battu comme le fut celui qui se présenta à sa place contre M. Barceloux, quand cet excellent citoyen fut élu par une majorité de 111 voix. M. Payan a toujours dit qu'il rentrerait à l'hôtel de ville quand il le voudrait. Les électeurs du Quartier Un viennent de lui montrer que ce sont eux qui sont les juges de cette question. C'est le peuple qui décide quels seront ses représentants à l'hôtel de ville.

M. Payan, dit le maire, s'est présenté de nouveau avec l'idée qu'il n'avait qu'à se présenter pour être élu. Il n'a pas craint même de se donner comme un partisan avoué de la Southern. Le peuple l'a écrasé. M. Bouchard dit qu'il n'a aucun reproche à adresser à ceux qui ont appuyé M. Payan. Il leur demande seulement de réfléchir et il les invite à revenir du côté de la présente administration municipale, afin que tous les citoyens se donnent la main pour la grandeur et la prospérité de notre ville. L'union est nécessaire pour que nous réalisions les réformes commencées. Ces réformes seront profitables à condition que tous soient unis pour les faire prospérer.

Le maire Bouchard dit ensuite quelques mots de l'élection prochaine dans le Quartier Quatre, afin de choisir un remplaçant au regrettable échevin Damase S. Davignon. Il forme l'espoir que les citoyens du Quatre choisissent pour leur représentant un homme aussi qualifié que l'est M. Boudreau dans le Quartier Un. Tous les yeux à l'heure actuelle se sont portés sur M. Cyprien Annotte, un homme éminemment qualifié par la nature même de ses occupations à la charge qu'il sera appelé à remplir à l'hôtel de ville. On a besoin comme M. Annotte pour assurer le bon fonctionnement de la centrale municipale d'électricité. On a besoin de toutes les compétences pour assurer le triomphe de la centrale municipale sur le terrain de l'électricité et M. Annotte est un homme particulièrement compétent. M. Bouchard espère donc que les électeurs du Quartier Quatre s'élèveront à l'hôtel de ville. Il espère que si des jeunes gens, peut-être étrangers au quartier, se présentent aux électeurs pour faire signer un autre bulletin

de présentation, les électeurs sauront refuser de signer un tel bulletin.

Continuant, M. Bouchard dit qu'à l'heure actuelle l'hôtel de ville a rempli sa promesse aux électeurs qui était de faire baisser les taux de l'électricité. Ces taux ont été abaissés de 50%. La Southern peut faire aujourd'hui ce qu'elle voudra, mais l'usine municipale est établie pour rester. M. Bouchard annonce ici qu'une loi sera présentée à la Législature la semaine prochaine, qui mettra non seulement Saint-Hyacinthe mais toutes les villes de la province en mesure de combattre effectivement le trust de l'électricité. Cette loi permettra aux municipalités d'acheter du courant hydraulique pour faire face à la concurrence des compagnies. En effet, il n'est pas économique de fabriquer de l'électricité avec de l'huile dans une province qui regorge de pouvoirs d'eau. Avec la nouvelle loi, notre ville sera en mesure de se procurer du pouvoir hydraulique et elle ne sera plus sous la seule dépendance de la Southern. M. Bouchard rappelle à cet égard un incident quand le courant de la Southern vint à manquer pendant plusieurs heures et qu'on n'avait pour protéger la vie et la propriété des citoyens contre l'incendie, qu'une petite pompe à gazoline. De tels accidents ne seront plus possibles à l'avenir et M. Bouchard fait encore remarquer que si le courant de la Southern a manqué quatre fois depuis l'installation de la centrale municipale, le courant de celle-ci n'a pas manqué une seule fois. A l'heure actuelle, il y a quatre moteurs à l'usine municipale. Or un seul de ces moteurs suffit à faire fonctionner le service d'aqueduc. Les dangers de conflagration ne sont donc plus à craindre. Oh, la Southern ne fut pas sans susciter des difficultés à l'usine municipale. Elle cherche à tourner contre elle les compagnies d'assurance, mais les représentants de celles-ci, venus même des Etats-Unis, après avoir visité et examiné le plant municipal, furent unanimes à déclarer qu'il suffisait amplement à assurer toute la protection voulue, et c'est ainsi que les taux d'assurance ne furent pas augmentés comme la Southern le prédisait mais ont une tendance à diminuer.

Des agents de la Southern, continue M. Bouchard, se sont rendus à Québec dans le but d'entrer en pourparlers pour l'achat des engins Diesel qui alimentent l'usine municipale. Ils avaient dit naguère que ces engins n'étaient qu'un tas de ferraille. On leur répondit que cette ferraille n'était pas à vendre. Non, l'usine est en marche et elle n'est pas à vendre à la compagnie pour aucune considération. Seulement, pour assurer le succès complet de cette entreprise de municipalisation, il faut que le sentiment favorable soit unanime afin que jamais on ne voit élire au conseil municipal un homme qui sera le premier jalon important dans une lutte pour faire fermer la centrale municipale.

M. Bouchard réitère ensuite la joie et la satisfaction qu'il éprouve de l'élection de M. Ferdinand Boudreau au conseil municipal. C'est le signe que les ouvriers de St-Hyacinthe comprennent tout sur leurs véritables intérêts. C'est le témoignage que les travaux du maire et des échevins sont reconnus et appréciés, que les ouvriers de Saint-Hyacinthe peuvent compter sur eux.

Pour PLACEMENTS

Écoles de St-Hyacinthe 4 1/2 %
Petites Srs Franciscaines 4 1/2 %
Srs. Charité Providence 4 1/2 %
Franciscaines Missionnaires 4 1/2 %
Marie 4 1/2 %
Fabrique Ste-Famille de Granby 4 1/2 %
Pères Rédemptoristes 4 1/2 %
Il nous fera plaisir de vous faire d'autres suggestions sur demande.

René Desjardins Gérant

Crédit Anglo-Français Limitée
Édifice Banque Provinciale
St-Hyacinthe, Q. Tél. 623

Cartes d'Affaires

DOCTEUR R. RAJOTTE

Médecin Vétérinaire
20 St-Denis, Tél. 39
Résidence: Hôtel Canada
ST-HYACINTHE

VOS PLANCHERS...

nécessitent-ils des travaux de sablage pour avoir une belle apparence. Je possède une machine moderne pour les remettre à neuf.
Confiez-moi ce travail pour avoir satisfaction.
E. A. GENDRON
244 Cascades
Saint-Hyacinthe

Dr J. E. Beaudry

Médecin Vétérinaire
Ancienne place du Dr J. A. W. Gatién
87 Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe

L. Desrochers

Arpenteur
75 rue Alexandra
GRANBY, P. Q.

J. E. St-Onge

Entrep.-Electricien
248 Cascades
Saint-Hyacinthe

REMEDES VANDERHOOF

17 rue Lafontaine, Tél. 386
Saint-Hyacinthe, Qué.

COUR SUPERIEURE

NAPOLÉON DAUDELIN, bourgeois, des cité et district de St-Hyacinthe, demandeur vs RAOUL GAUTHIER, ci-devant de St-Dominique, district de St-Hyacinthe, et actuellement de lieux inconnus, Défendeur.

Ordre est donné au défendeur de comparaître dans un délai d'un mois.
St-Hyacinthe, le 8 avril 1935.
A. Delage
Protonotaire de la Cour Supérieure

COUR SUPERIEURE

PHILIPPE POTHIER, avocat, des cité et district de St-Hyacinthe, Demandeur vs THE HYDROPEAT COMPANY LIMITED, corps politique et incorporé ayant eu son siège social et un bureau d'affaires à Montréal, district de Montréal et actuellement de lieux inconnus, défendeur.

Ordre est donné à la défenderesse de comparaître dans un délai d'un mois.
St-Hyacinthe, le 12 avril 1935.
A. Delage
Protonotaire de la Cour Supérieure

VENTE PAR LE SHERIFF

No. 2676 C. S. District de St-Hyacinthe. — EMILE BELVAL, Demandeur; contre LES HERIERS de feu JOSEPH PAUL MALO, Défendeurs. Un terrain à bâtir situé sur le Petit rang St-François, en la paroisse de Saint-Pie, d'un demi arpent de large par 15 arp. de longueur, faisant partie du lot No. 166 du cadastre officiel de la dite paroisse. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de SAINT-PIE de Bagot, MARDI, le 7 MAI prochain (1935), à 10 hrs. A. M.

SUCCESSION VACANTE DE FEU ARTHUR BEDARD

En vertu de l'acte de décès de feu ARTHUR BEDARD, en son vivant sculpteur, des cité et district de St-Hyacinthe, vs CHARLES HUGUES LAFONTAINE, prêtre, des cité et district de St-Hyacinthe, Curateur.

AVIS public est par les présentes donné que le 9 mai 1935, au Palais de Justice, en les cité et district de St-Hyacinthe, le curateur à la dite succession vacante rendra ses comptes en justice et demandera si on le veut décharger de son administration, s'il y a lieu.

Les créanciers de la dite succession vacante sont priés d'assister à cette reddition de compte.
St-Hyacinthe, le 12 avril 1935.
A. DELAGE,
Protonotaire de la Cour Supérieure

SUCCESSION VACANTE DE FEU JOSEPH PAUL MALO

En vertu de l'acte de décès de feu JOSEPH PAUL MALO, en son vivant marchand de chaussures, de la paroisse de Saint-Pie, d'un demi arpent de large par 15 arp. de longueur, faisant partie du lot No. 166 du cadastre officiel de la dite paroisse. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de SAINT-PIE de Bagot, MARDI, le 7 MAI prochain (1935), à 10 hrs. A. M.

SHERIFF'S SALE

No. 2676 C. S. — District of St. Hyacinthe. — EMILE BELVAL, Plaintiff; against THE heirs of the late JOSEPH PAUL MALO. Defendants.

A piece of ground, situate on Le Petit rang St. François, in the parish of Saint Pie, containing half an arpent in width by 15 arp. in depth, being a part of lot No. 166 on the official cadastre of said parish in standing timber. To be sold at the parochial church door of ST-PIE de Bagot, TUESDAY, on the 7th of MAY next (1935), at 10 o'clock in the forenoon.

NOUVEL HORAIRE

En vigueur dimanche, le 28 avril
Renseignements complets auprès des agents
CANADIEN NATIONAL

SAINT-HYACINTHE, April 15th 1935.
JOS. L. CORMIER, Sheriff.

COLONNES AGRICOLES

GUIDE POUR CONNAITRE L'ENGRAIS A APPLIQUER

UN DIAGNOSTIC POUR TROUVER LES ENGRAIS NÉCESSAIRES AU VERGER. — NOTES DES FERMES EXPÉRIMENTALES.

Nous n'en sommes plus au temps où l'on se contentait de recommander un engrais général pour tous les vergers sans tenir compte des caractères différents de ces vergers, comme le type du sol, le traitement déjà appliqué, la quantité de principes nutritifs disponibles dans le sol, l'état actuel de la végétation et la production des arbres. Même dans un certain verger le traitement d'engrais chimiques doit varier de temps à autre suivant le plus ou moins de rapidité de la végétation des arbres, influencée par les facteurs du climat, comme la quantité de pluie ou l'eau que

renferme le sol. Il se peut que les applications d'engrais, et spécialement d'azote, soient parfois inutiles et même dommageables; on l'a constaté dans bien des vergers de rapport, surtout lorsque la proportion de potasse est faible. Pour faire un bon choix de l'engrais à appliquer il faut étudier l'effet sur l'apparence du feuillage ainsi que sur la rapidité de la végétation d'une proportion suffisante et bien équilibrée de principes fertilisants, ou l'effet d'un manque de certains de ces principes fertilisants. En d'autres termes l'aspect du feuillage et la rapidité de végétation peuvent servir de guide pour connaître les engrais nécessaires à un arbre.

RHUMES de Printemps

Empêchez nombre de rhumes... avec cet étonnant moyen d'aider à les éviter.



Dégage la tête "prise"

Les symptômes suivants peuvent être employés comme guides pour connaître l'engrais à appliquer. Le manque de potasse se traduit par une feuille le très foncée, manquant généralement de lustre. C'est là un symptôme dont on ne s'aperçoit pas toujours, mais il est bientôt suivi par un léger jaunissement autour de la marge ou à la pointe, ou parfois par un léger grillage ou une brûlure à la pointe de la feuille. Dans les cas extrêmes la brûlure s'étend autour de la marge entière, et lorsqu'elle atteint cette phase on ne peut s'y tromper. En traitant un verger il vaut mieux avoir le feuillage d'un vert un peu trop pâle que d'un vert extrêmement foncé. Ce dernier cas indique une quantité excessive d'azote par comparaison à la potasse. Il n'est pas sage de négliger d'appliquer les engrais potassiques, surtout lorsqu'on se sert d'azote, et nous conseillons aux producteurs de surveiller de près la couleur de leur feuillage et de régler la quantité d'engrais en variant les applications d'azote, tout en appliquant des quantités annuelles de potasse.

Le manque de phosphore se reconnaît facilement par l'aspect vert lavé et brun terne ou bronzé. Ce bronzage du feuillage est le symptôme qui indique le plus généralement un manque de cet élément.

En surveillant de près le caractère du feuillage et des arbres, le producteur peut faire beaucoup pour régler les applications d'engrais aux besoins de l'arbre. Les arbres qui portent de grosses feuilles vert foncé, et dont les pousses sont longues, grêles ou touffues pendant qu'ils donnent une récolte, ont trop d'azote à leur disposition et les applications d'azote devraient être réduites. Lorsque le feuillage commence à devenir pâle ou vert pâle, c'est un signe d'un manque d'azote auquel on peut promptement remédier car cet engrais exerce sur l'arbre une action très rapide.

COMMENT INSTALLER LES ABEILLES EN PAQUETS

LES MEILLEURS MOYENS À PRENDRE POUR FAIRE SORTIR LES ABEILLES. — UNE PRÉCAUTION DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE.

Les abeilles qui s'expédient en paquets sont produites dans les Etats du Sud, où la saison active s'ouvre beaucoup plus tôt qu'au Canada, et c'est justement parce qu'elles sont jeunes et qu'elles peuvent s'expédier de bonne heure que ces abeilles sont très utiles aux producteurs de miel des Etats du Nord aussi bien qu'à ceux du Canada. Pour qu'elles puissent rendre les plus grands services aux producteurs canadiens la première année, les abeilles en paquets devraient arriver aussitôt que possible après le 15 avril et deux semaines plus tôt sur la Côte du Pacifique. Arrangez-vous donc avec les agents de la compagnie d'express ou des douanes pour que les paquets d'abeilles vous soient remis immédiatement à leur arrivée. Déposez les paquets aussitôt que vous les aurez reçus dans un endroit frais et ombragé et arrosez le grillage du paquet avec du sirop de sucre, autant que les abeilles pourront en absorber.

Préparez les ruches dans lesquelles les abeilles doivent être logées en y mettant au moins cinq rayons bâtis ou cadres de cire gaufrée. Les rayons bâtis sont préférables et un ou deux de ces rayons devraient être bien garnis de miel et de pollen. Si vous vous servez de cire gaufrée vous serez obligé de nourrir généralement les abeilles jusqu'à ce qu'elles trouvent une quantité suffisante de nectar dans les champs. Vers la fin de l'après-midi ou de bonne heure dans la soirée, avant que la nuit tombe, portez les paquets aux ruches, et mettez les abeilles en liberté dans leurs ruches. Poussez d'un côté de la ruche les cinq cadres qui s'y trouvent, enlevez d'abord du paquet la boîte d'alimentation puis la petite cage qui renferme la reine. Débouchez le trou bouché avec de la pâte sucrée dans la cage de la reine et fixez cette cage entre les barres supérieures des cadres de la ruche. Maintenant faites tomber quelques abeilles en secouant le paquet sur le dessus des cadres, près de la reine, puis placez le paquet contenant le reste des abeilles en le retournant, sens dessus dessous, le long des cadres. Ayez soin de mettre d'abord un caillou ou un morceau de bois sous une extrémité du paquet pour que les abeilles puissent en sortir aisément. Recouvrez la ruche et réduisez l'entrée de la ruche à un pouce de longueur. Deux ou trois jours plus tard enlevez le paquet vide et remplissez la ruche avec des rayons ou des feuilles de cire gaufrée. Examinez la cage de la reine pour voir si la reine en est sortie. Si elle y est encore passez un clou à travers la pâte sucrée, en ayant soin de ne pas blesser la reine et remettez la cage en place.

Le moyen que nous venons d'indiquer n'est pas le seul que l'on puisse employer pour faire sortir les abeilles, mais c'est celui dont nous nous servons habituellement à Ottawa. Un autre moyen très simple est de remplir toute la ruche de cadres, de mettre dessus une hausse vide, et après avoir enlevé et placé la cage de la reine comme nous l'avons décrit de poser le paquet sur son côté dans la hausse. Quel que soit le procédé employé, une précaution de la plus haute importance est de ne pas déranger la colonie pendant au moins sept jours après l'installation des abeilles, sinon on s'exposerait à perdre des reines par remplacement.

simple est de remplir toute la ruche de cadres, de mettre dessus une hausse vide, et après avoir enlevé et placé la cage de la reine comme nous l'avons décrit de poser le paquet sur son côté dans la hausse. Quel que soit le procédé employé, une précaution de la plus haute importance est de ne pas déranger la colonie pendant au moins sept jours après l'installation des abeilles, sinon on s'exposerait à perdre des reines par remplacement.

L'EXPÉRIENCE ACQUISE

Le traitement des pelouses au printemps.

Les pelouses ont généralement besoin de quelques soins au printemps et l'expérience acquise sur les pelouses maintenues par le service des Plantes fourragères des Fermes expérimentales fédérales, nous enseigne que ces soins doivent être donnés de bonne heure. Le premier traitement qui peut être nécessaire est le roulage; il doit être effectué dès que la gelée est sortie de terre et avant que la surface soit tout à fait sèche. Le rouleau rabaisse tous les endroits soulevés par la gelée et aide beaucoup à niveler la surface. Dès que la surface est sèche donnez un bon coup de rateau. Ce ratissage doit être fait à fond, pour enlever toute végétation morte, et spécialement les graminées annuelles de l'année précédente, et ameublir la surface de la pelouse. S'il est possible de le faire — et cette précaution est généralement nécessaire — on mettra une légère couverture d'un bon terreau, que l'on incorpore au rateau. Après roulage, une pelouse ordinaire exige de 5 à 10 pieds cubes de terre par 1000 pieds carrés de surface et la quantité ajoutée devrait être suffisante pour niveler la surface du sol sans recouvrir l'herbe.

Si l'herbe est assez épaisse, il peut ne pas être nécessaire de ressemer, mais si elle paraît clairsemée après le ratissage et que l'on voie des endroits nus, alors on fera bien de ressemer. Pour la production d'une pelouse ordinaire, résistante et d'une bonne durée, on recommande un semis de pâturin des prés (pâturin bleu du Kentucky), d'agrostide coloniale et de trèfle blanc de Hollande. Ce mélange se compose de quatre parties de pâturin des prés, une partie d'agrostide par poids et, pour chaque trois livres du mélange, 3/4 once de trèfle blanc de Hollande. Ce mélange, pour un nouveau semis, doit être semé à raison de trois livres par 1000 pieds carrés. Pour épaissir une pelouse déjà établie on peut employer moins de graine. L'avantage de ressemer c'est que l'herbe épaisse et vigoureuse s'oppose à la pousse de mauvaises herbes et si l'on peut parvenir à établir un gazon épais et dense au commencement du printemps la graminée à d'autant plus de chance d'étouffer les mauvaises herbes.

L'herbe a besoin de nourriture, comme toute autre chose vivante, et il est essentiel que ces éléments nutritifs nécessaires soient présents lorsqu'elle commence à pousser au printemps. On trouve dans le commerce un certain nombre d'engrais chimiques qui ne coûtent pas cher et qui sont très utiles pour la végétation naissante. Toutes les pelouses demandent à être engraisées, et spécialement celles où il y a des arbres. Beaucoup de gens s'imaginent que c'est l'ombre des arbres qui empêche l'herbe de pousser, tandis que la plupart du temps la lenteur de la végétation est due au fait que l'herbe meurt de faim. Lorsque l'herbe pousse en concurrence avec les arbres, ce n'est que par l'application régulière d'engrais que l'on peut obtenir une bonne pousse.

Toutes les pelouses exigent des soins spéciaux et le plus tôt ces soins sont donnés, meilleurs sont les résultats.

—Bob, set-ce qu'on dit un cheval ou un cheveau?
—Quand il n'y a qu'un cheveau, on dit un cheval; mais quand il y a plusieurs chevaux on dit des chevaux.

Vous pouvez vous procurer un DODGE avec le Roulement Airslide

AU BAS PRIX DE

\$898

POUR LE COUPÉ LIVRÉ À

ST. HYACINTHE



Sedan 4-Portes-Dodge Modèle "DU"

Dodge VOUS DONNE FREINS HYDRAULIQUES CARROSSERIE TOUT-ACIER POUVOIR FLOTTANT RÉDISTRIBUTION DU POIDS



Admirez la beauté de ce superbe Dodge Nouvelle-Valour... et ensuite considérez-en le prix. Ce Dodge est à votre portée.



Conduisez le Dodge Nouvelle-Valour... Quels sièges confortables! Quelle facilité d'opération!



Vous pénétrez en marchant car les portes sont très larges—les sièges sont de la hauteur d'une chaise—et le plancher est presque à l'égalité du marchepied.



Le moteur est plus à l'avant. Les occupants sont bercés entre les ponts... comme dans l'Airflow.



De l'acier d'un bout à l'autre... même le plancher est en acier... Voilà pourquoi les carrosseries Dodge sont si robustes.



Stoppez en toute sûreté... et en droite ligne. L'action des freins hydrauliques Dodge éprouvés est égale sur les 4 roues.



La carrosserie tout-acier s'ajuste avec précision sur le châssis—le plancher fait une pièce avec le marchepied. Ce système accroît la robustesse par beaucoup.

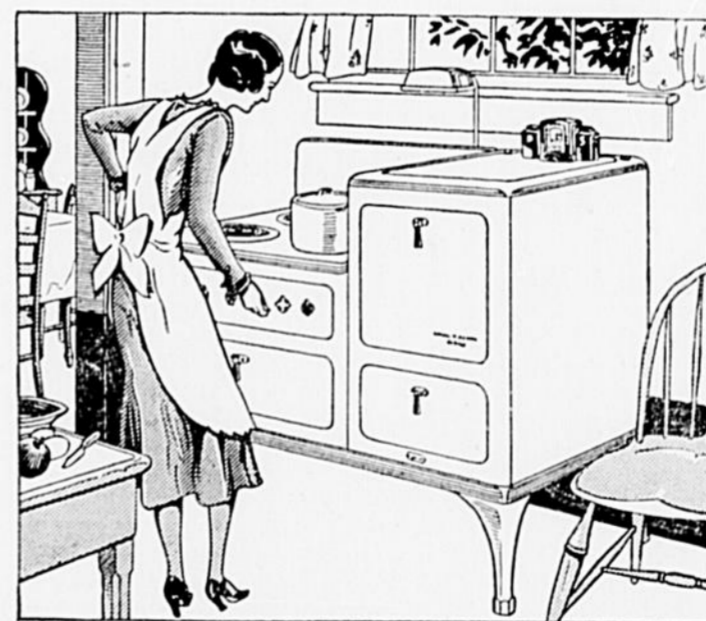
GARAGE IDEAL ENRG.

Vendeurs Autorisés:

JOS. L'ARCHEVEQUE et EUSEBE GAUDETTE, Props. 59 Cascades Tél. 280

Sous-Vendeurs: L.-P. LAFOND, Drummondville Léandre DUCHARME, St-Marc de Verchères Eugène BELAND, Acton-Valé Georges GAUDETTE, Ste-Madeleine H. ROCHON, Ville Saint-Laurent, 133 Boulevard Monkland, Tél. BYwater 1520

Les Taux Réduits font qu'il est plus économique que jamais de CUISINER Par L'ÉLECTRICITÉ



...et cela vous épargne aussi!

DES ALIMENTS DU TEMPS DES SOUCIS DES TRAJETS

Vous avez avantage à posséder un POÊLE ÉLECTRIQUE

Imaginez quelle différence dans votre cuisine, ferait un poêle électrique. Pensez au temps, aux soucis, aux trajets qu'il vous épargnera. Pensez combien il maintient la cuisine fraîche et propre. Pensez à sa température de cuisson exacte et uniforme toujours prête en touchant un commutateur, pendant tout le temps que vous la désirez. Puis, venez et choisissez LE VOTRE. Il peut être payé par des sommes mensuelles très modestes. Promotion en... pour avoir des repas bien cuisés et le minimum d'ennuis, des aliments qui ont meilleur goût et nourrissent mieux parce qu'ils retiennent toutes leurs valeurs nutritives. Supprimez la tyrannie du charbon et de l'allumer. Ayez un poêle électrique.

Des centaines de nos abonnés qui cuisinent par l'électricité, le font à moins de \$3.00 par mois.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

En vente au Canada depuis plus de 100 ans

GIN & KUYPER

Bouteille de 10 ONCES	Bouteille de 26 ONCES	Bouteille de 40 ONCES
100	230	330

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs Rotterdam, Hollande - Maison fondée en 1695



Nouvelles de nos Villages

STE-MADELEINE

Dimanche dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la cabane à sucre de M. Joseph Beauchemin. Parmi les personnes présentes on remarquait outre M. et Mme Joseph Beauchemin, MM. et Mmes Albert et Emile Beauchemin, Edmond Hébert de St-Hyacinthe, Mme Fortier et sa fille Lucille de Montréal, M. Uldéric Jodoin, Mlles Berthe et Simone Beauchemin, MM. Antonio et Paul-Emile Tétrault, Mlle Ubaline et Elphège Giasson de St-Charles, M. Donat Beauchemin, Mlles Juliette et Yvonne Tétrault, M. Gérard Hébert et Mlles Jeannine et Lucille Hébert de St-Hyacinthe.

the, M. Germain, Jean-Guy et Marcel Beauchemin, Mlles Marie-Blanche, Cécile et Lilianne Gauthier, Mlles Bella et Oza Morin de St-Thomas d'Aquin, Mlle Lucienne Beauchemin, M. Gilbert Jodoin et Emilien Tétrault, M. et Mme Ernest Gauthier, M. Aurélien Beauchemin, Mlle Antoinette Beauchemin de Montréal.

On se sépara le soir en emportant un agréable souvenir de cette belle journée si bien goûtée de tous.

—Mlle Antoinette Beauchemin nous quittait lundi matin pour aller reprendre son travail à Montréal. Elle était bien enchantée de sa journée de dimanche, aussi nous quitta-t-elle avec regret.

WATERLOO

Ces jours derniers est décédé à l'hôpital Montréal après une grave opération Mme Jean-Marie Gévy, née Marie Flore Choquette à l'âge de 27 ans 3 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux Jean-Marie Gévy son père, sa mère M. et Mme Jos. Choquette, Montréal 4 frères, 7 soeurs, Armand, Roméo, Lucien Choquette, New York, Henri, et Dora Holyoke, Mass. deux belles-soeurs, Doris, Mme Armand, Eveline, Mme Henri Choquette, 6 beaux-frères et deux belles-soeurs, Jos et Valmore Gévy St-Pie, Eudore et Dominique, Montréal, Georges, Emile, Waterloo, Léo Paul et Marie Anne Mme Jacques, Roxton Pond, Adéline M. Brouillet, Montréal. Le convoi funèbre partit de la demeure de M. Louis St-Pierre son oncle pour ce rendre à l'église St-Pie où les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et amis. Le service fut chanté par le curé de la paroisse; le deuil était conduit par son époux et son père. Les porteurs étaient MM. Lorenzo, Lucien, Chagnon, Hervé Choquette, Henri Paul St-Pierre, Fédora Daigneault, Conrad Tarte, tous cousins de la défunte. Outre les frères et beau-frère dans le cortège on remarquait, M. et Mme Xavier Daigneault, grand-parents de la défunte, MM. et Mmes Louis St-Pierre, Eudore Chagnon et leur fille, Ephraïm Tarte, Oscar Chagnon, MM. et Mmes Wilfrid Porlière, Noël Charron, Lussier, Eugène Daigneault, Louis Laflamme, Stanislas Petit tous de St-Hyacinthe, M. et Mme Raymond Choquette et leur fille St-Damase, Rodéric, Waterloo, Wilfrid Choquette L'Ange Gardien, Valmore Choquette, Montréal, Victor Daigneault, Montréal, Mme Vve Napoléon Daigneault et sa fille Laurette de St-Pie, tous oncles et tantes de la défunte.

M. et Mme Hervé Tarte, M. Lorenzo, M. Lucien Chagnon, M. et Mme Léo Pihotte, Mlle Jeanne Tanguay, Mme Louis Désilets, Gérard, Conrad et Berthe Laflamme, M. Léo Lussier, Mme Marc Lapointe, Mme Gustave Bienvenue, Mme Lina Lemieux, Mlles Bazinet, et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Nos plus sincères condoléances à la famille si durement éprouvée.

ST-DAMASE

En l'honneur de Mlle Béatrice Coiteux de Trois-Rivières, il y a eu dernièrement un dîner à la cabane à sucre chez M. Arthur Blanchette. Etaient présents: M. Godfroy Pilon de Montréal ses fils Paul-Emile et Louis, sa fille, Mlle Cécile Pilon, Mlle Corinnette Bolduc de St-Hyacinthe, Dr A. Gosselin, Victor Choquette, M. et Mme Notaire Bruneau, M. et Mme Elphège Bachand, Paul Beauregard et Madeleine Bachand.

Durant l'après-midi on lécha la palette et l'on s'amusa tout en mangeant la bonne tarte du pays. Puis on jura à "qui transportera la pierre" on eut beaucoup de plaisir et tous s'en retournèrent en chantant: Vivent les plaisirs de la cabane à sucre!

—Samedi dernier un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. Arthur Choinière, afin de fêter l'anniversaire de naissance de sa fille Mlle Irène Choinière. Un cadeau et des fleurs lui furent présentés par Daniel Jodoin et Pierrette Bruneau, l'adresse fut lue par Mlle Madeleine Palardy.

La soirée se passa agréablement à jouer au bridge. Un succulent réveillon fut servi et l'on fit honneur au superbe gâteau de fête décoré de chandelles pour la circonstance.

Parmi les personnes présentes l'on remarquait: M. Arthur Choinière, Mlles Irène et Adrienne Choinière, M. et Mme Léon Choinière, de St-Hyacinthe, M. et Mme L. P. Choinière, M. Victor Choquette, M. et Mme Notaire Bruneau, Dr A. Gosselin, garde C. Bolduc, de St-Hyacinthe, Mme Elphège Bachand, Mme Léo Traversy, Mme Alphonse Jodoin, M. et Mme Germain Foisy, M. Roland Beauregard, Mlles Laurette Jodoin, Madeleine Bachand, Madeleine Palardy, Gilberte Foisy, Yvonne Boutin et Paula Desmarais.

Mlle Choinière très émue remercia chaleureusement ses amis et tous conserveront un souvenir inoubliable de cette belle soirée.

—Le 7 avril a été baptisé Joseph, Jules, Bernard, fils de Joseph Beauregard, cultivateur et de Marie-Ange Lussier. Nos félicitations.

ST-BERNARD

Dimanche dernier nombreux furent les invités dans nos belles érablières où tous reçurent la plus accueillante bienvenue de la part de MM. Pierre Perreault et Ernest Leblanc. On remarquait MM. et Mmes Philippe Peltier, Doriva McLean, Rosaire Brouillard, Wilfrid Bonin, Ferdinand Bourdeau, Mme Arthur Bonin, MM. Pierre Phaneuf, de Montréal, Hector Phaneuf, Aimé Phaneuf, Sta. Perreault, Edmond Proulx, Eldège et Elphège Phaneuf, Conrad Gariépy, Alfred Phaneuf, Raoul Plante, MM. et Mlles Léodina, Germain Jos. Leblanc, Alice Phaneuf, Armand Morin, Réjane Perreault, Lucien Phaneuf, Blanche Favreau, Gérard Leblanc, Berthe Phaneuf, Jean Jalbert, Irène Perreault, Marguerite McLean, Juliette Perreault, Régina Phaneuf, Yvette Perreault, Yvonne Morin, Cécile Phaneuf, Liliane Bourdeau, MM. Ernest, Adrien et Jean-Paul Laporte, Raoul-Henri Leblanc, Roméo, Léo Alcide Phaneuf, Aram Perreault, Oscar et Antonio Favreau, Emile, Ephrem et Rosaire Morin, Stanislas, Rosario et René Phaneuf, Ernest, Roger Bourdeau, Léo, Rosaire, Pierre Perreault, fils. L'hospitalité que l'on connaît chez M. Ernest Leblanc et Pierre Perreault nous en avons profité et nous leur disons pas adieu mais au revoir!

—M. et Mme Pierre Perreault sont les heureux parents d'un bébé baptisé le 8 avril sous les prénoms de Joseph, Léo, Maurice, Parrain et marraine M. Léo et Mlle Irène Perreault soeur et frère de l'enfant, Porteuse Mme Doriva McLean.

ST-DOMINIQUE

Le 10 courant avait lieu, en l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Eugène Lapalme époux de Adéline Chicoine, décédé à l'âge de 50 ans.

Le défunt laisse pour le pleurer outre son épouse six enfants: Louis-Georges, Roland, Cécile, Damien, Adrien, Henri, ses frères: Frédéric, Arthur, Wilfrid, Urgel, Ovide, ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Louis, Aurélien, Elzéar Chicoine, Albin Bachand, Lindor Plante, Origène Gatién, Omer Dubois, Mme Victor Lapalme, ses on-

T'a pas ?

(PAPA AIDE MAMAN DANS SON NETTOYAGE DU PRINTEMPS)



Il commence généralement comme ceci ~



Puis il continue à aider un peu comme ceci ~



Il se met ensuite dans un pétrin comme ceci -



Et finit par abandonner la partie à peu près de cette façon T'a pas déjà fait la même chose?

Dites simplement - "Bière" **BLACK HORSE** Dawes, S.V.P.

Voyez les deux nouvelles couleurs de cette peinture de haute qualité **CANADA PAINT**

MARIGOLD (JAUNE)

PICCADILLY (VERT)

Nous serions heureux de vous montrer les deux nouvelles et attrayantes couleurs ajoutées récemment à l'assortiment de couleurs Canada Paint. Ce sont Marigold (jaune) et Piccadilly (vert) — teintes très plaisantes à l'oeil et déjà très populaires pour usage sur les jalousies, décorations et maisons de campagne et de ville.

Et, naturellement elles possèdent toutes les qualités qui ont rendu "Canada Paint" la peinture la plus économique et la plus satisfaisante à employer — elles assurent une surface solide et une protection à toute épreuve. De plus leur facilité d'application vous permettra d'économiser sur la main d'oeuvre.

Pour tous vos peinturages, employez la peinture de haute qualité **CANADA PAINT**

R. S. DESAUTELS & CIE ENRG.
63 St-François Tél. 275 St-Hyacinthe, P. Q.

Le Maintien de la Réputation d'Oldsmobile comme "L'Auto qui a Tout"

QUE VOUS LE CONSIDERIEZ au point de vue du bel auto complet et équilibré, ou que vous l'examiniez caractéristique par caractéristique, vous trouverez que l'Oldsmobile est "L'Auto Qui A Tout."

Vitesses Syncro-Mesh Silencieux et un Complet Traitement Insonore. Chaque perfectionnement dont on a doté les nouveaux Oldsmobile a été expressément réalisé pour vous en assurer une plus grande mesure de satisfaction.

Au nombre des nouvelles caractéristiques il y a Pourquoi pas inspecter et conduire le Six à bas prix de 90 chevaux ou le Huit en Ligne de 100 chevaux? Nous sommes certains que cette expérience vous convaincra vite que c'est à bon droit qu'on a appelé l'Oldsmobile "L'Auto Qui A Tout."

PRIX A PARTIR DE \$1037
(pour le Coupé 6 cyl. à 2 places)
Livré à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence.
Les prix des modèles 8 cyl. à l'usine, commencent à \$1375

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

JETTE AUTOMOBILE LTEE
55 Saint-François Tél. 546 35 Sainte-Anne
(Entrée du bureau) St-Hyacinthe, (Entrée du garage)

LE FRIGIDAIRE "35"
PRODUIT DE GENERAL MOTORS
est prêt

Le super congélateur exclusif du "FRIGIDAIRE" 35 permet un service de RÉFRIGÉRATION plus complet

Voyez le véritable "Frigidaire" avant d'acheter

J.-E. ST-ONGE
248 RUE CASCADES, SAINT-HYACINTHE

C'est un bon TONIQUE!

Les personnes Faibles-Nerveuses - Déprimées sont toujours les premières victimes d'épidémies et de maladies graves. Pour se prémunir contre la maladie elles devront donc employer sans tarder l'Elixir Tonique du Dr Montier, un renfort éprouvé, un tonique délicieux qui renferme tous les éléments énergiques de la santé et de la vie.

Ne constipe pas

Elixir Tonique DU DR Montier

Les porteurs étaient MM. Wilbrod et Roméo Gariépy, Cyriac et Eloi Archambault, Uldoric Phaneuf et Wildor Desrosiers.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Dupont vicaire et le service fut chanté par Mgr L. A. Senécal assisté comme diacre et sous-diacre de M. A. Dupont et du Rév. Fr. Bélsis des Cleres St-Viateur. Aux autels latéraux deux messes basses furent dites par M. l'abbé St-Pierre, vicaire de St-Antoine et le Rév. Père Auger du collège St-François Xavier.

Le chant fut rendu par la chorale de St-Denis, Mlle Antoinette Richard touchait l'orgue.

Parmi l'assistance nombreuse on remarquait son époux, son père, et son beau-frère ci-haut mentionnés, ses oncles et tantes MM. et Mmes Joseph, Alphonse, Lévis, Louis, Henri, Arthur Phaneuf, Joseph Ar-



ELLES FORMENT ENCORE UNE CATEGORIE A PART

Les fumeurs des débuts de 1900 préféraient les cigarettes Sweet Caporal parce que c'étaient les meilleures...

Aujourd'hui, les Sweet Caporals sont encore dans une catégorie à part. Les tabacs les plus choisis que l'argent puisse acheter...



La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé.



COURRIERS UPTON

Le 4 avril a été baptisé Marie Florence Pauline fille de Arthur Beaudoin cultivateur et de Léonie Lalumière.

M. et Mme Joseph Labonté étaient en promenade chez leurs parents à Compton, Qué., dimanche le 7 avril.

M. Maurice Ménard de Drummondville est actuellement en visite chez Dr G. Henri Bergeron.

M. Raoul Lefebvre est entré en service à l'hôtel Jacques Cartier.

Dans la nuit de samedi à dimanche des voleurs se sont introduits dans la gare C. N. R. à Upton.

Mme Thomas Laflamme s'est rendu à Montréal pour assister aux funérailles de sa belle-fille.

ST-BARNABE

Dernièrement avait lieu chez M. Joseph Gadbois un parti de sucre. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Joseph Gadbois et leurs enfants...

SAINT-DAMASE

Dimanche, le 7 avril, avait lieu le parti de sucre de M. I. Beaugard dans la montagne de Rougemont.

quait: M. et Mme I. Beaugard, M. l'abbé Perrault, MM. Eddy Davignon, de Montréal, Z. Martin, Omer Beaugard, de Rougemont, Armand Beaugard, Milles Madeleine Bachand, M. Paul Beaugard, Juliette Beaugard, Achille Gingras, Emilienne Blanchette, Marcel Girard, Françoise Beaugard, Lucile Martin, de Rougemont, Mlle Anna Lamothé, Eva Beaugard, MM. Hector Beaugard, Emile Gaucher, de Saint-Paul, Dick Allen, de Montréal, Jean Paul Fontaine, René Blanchette, F. Bachand, Joseph Gingras, G. Emile et Gilbert Martin, Jean Marie et André Beaugard, de Rougemont, T. Davignon, Germain et Julien Beaugard.

Après avoir mangé de la bonne tarte et avoir eu bien du plaisir, tous se quittèrent très contents.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

(Suite de la page 1) la parade de la Saint-Jean-Baptiste ni dans quelque numéro du programme officiel de cette célébration nationale à Saint-Hyacinthe, sans son acceptation par le Comité du défilé historique...

Des maquettes seront d'ailleurs préparées sous peu par un spécialiste en la matière et constitueront le thème historique des chars allégoriques.

ASSEMBLÉE MENSUELLE. — L'assemblée mensuelle des officiers du Conseil général se tiendra à la Maison des Oeuvres, le 1er mai prochain, à 8 hrs p. m.

Le Secrétaire.

DERNIERES NOUVELLES DE RADIO-CANADA

(Suite de la page 1)

ploi abusif des annonces commerciales, le dimanche.

Radio-Canada diffusera les principaux discours qui seront prononcés au banquet annuel de l'Association des Scouts canadiens, à Toronto, le 16 mai, de 8 heures à 9 heures.

L'éminent ténor canadien-français, M. Jacques Gérard, a chanté lundi soir le 15, à Radio Canada, au cours de l'émission de "Babilage-Caprice".

M. Arthur Dupont avait profité de la visite à Montréal de cet artiste qui habite maintenant New-York, pour l'inviter à chanter à la radio.

M. Gérard, au cours des derniers mois, a rempli des engagements très intéressants à l'opéra. Il a fait des tournées de concerts et a remporté partout de remarquables succès.

M. Gérard dit que quoique la situation ne soit pas particulièrement intéressante pour nombre d'artistes aux Etats-Unis, il y a toutefois un réveil chez les dilettantes. Au fait, l'avenir paraît plus encourageant pour l'opéra alors que dans certains milieux, on considérait qu'il avait vécu.

Il déplore ces soirées dites d'amateurs qui, au lieu d'aider au mouvement artistique lui nuisent considérablement. Des jeunes gens qui se croient tout à coup favorisés par le sort quittent des situations intéressantes pour se lancer dans une carrière pleine de déboires pour ceux-là qui n'ont pas la vocation. De plus, ce genre de compromettre la carrière d'artistes de valeur en les privant d'engagements et par conséquent, de gagne-pain.

M. Gérard estime toutefois que tout cela n'est que transitoire et que le gros bon sens ramènera l'équilibre chez les directeurs de la T. S. F. aux Etats-Unis.

—Les Chanteurs de Notre-Dame de Montréal assistés de la Petite Maîtrise, chanteront les Sept Paroles du Christ, de Dubois, le soir du Vendredi Saint, de 9 heures à 10,30 hrs. C'est à Notre-Dame même que ces chanteurs, vu leur nombre — ils sont 150 — chanteront l'oeuvre de Dubois. Comme on le sait déjà, c'est le Révérend Père Marie-André Dieux, de l'Oratoire, qui les commente-

A VOTRE CHOIX



THÉ 'SALADA'

M. F. Benoit Poirier touchera l'orgue.

L'oeuvre est trop connue pour qu'on l'explique ici. Il n'est pas douteux que son interprétation confiée aux Chanteurs de Notre-Dame, sous la direction de M. Guillaume Dupuis, saura plaire et, par conséquent, édifier le vaste auditoire de Radio-Canada.

Radio-Canada apporte sa plus entière concours aux fêtes jubilaires de Sa Majesté George V. Les commissaires se sont entendus avec les directeurs de la British Broadcasting Corporation pour radiodiffuser au Canada le message de Sa Majesté et un reportage des cérémonies qui se dérouleront à Londres. Le programme s'étend également à une causerie de Rudyard Kipling, à l'échange de voeux entre les Dominions, à la cérémonie religieuse de la cathédrale de St-Paul, etc.

RAPPORT ANNUEL DE L'INGEN. DE LA VILLE

(Suite de la page 1)

"Je n'ai pu entreprendre de faire le plan topographique de la ville. Les multiples occupations venant de l'installation des lignes de distribution, de l'usine électrique ont toutefois relégué à l'arrière les travaux préposés.

Les lignes électriques sont pratiquement toutes construites; les quatre moteurs Diesels sont en opération à l'aqueduc; le nouvel éclairage de la rue Girouard devrait être prêt dans quelques semaines au plus tard.

Au cours de 1934 les dépenses se sont élevées à 395,959.04, dont \$63,133.97 en salaires et pages, \$160,218.90 pour matériaux et contrats, \$172,606.17 pour roulant taxes interservices.

Voici un rapport pour chacun des comités:

VOIRIE

Président, M. E. O. Picard. Excepté la construction de nouveaux trottoirs, il y a eu peu de travaux extraordinaires. L'égoût sur la rue Sainte-Catherine, 150 pieds; trottoir rue De Labrière, 50 pieds; trottoirs rue Beaugard, 110 pieds.

La compagnie Penmans a vendu à la cité une partie de son terrain pour permettre d'élargir l'entrée du pont Barsalou et a cédé à la ville la partie de terrain nécessaire pour permettre d'élargir la rue Cascades de quatre pieds du côté sud est de la rue. Lorsque le propriétaire de l'édifice situé au coin des rues Cascades et Bourdages a demandé de faire un trottoir neuf sur le côté nord-est de la rue Cascades on en a profité pour faire l'amélioration de tout le trottoir nord-est.

Sur la rue Sainte-Hélène près de Bourdages et sur Bourdages près de Saint-Patrice deux vieux égouts ont dû être remplacés. On fera cette année le renouvellement du tablier du pont de la rue Concorde, dit pont Morison, en épingle rouge.

MARCHE ET BALANCES

Président, M. D. S. Davignon. Des travaux considérables ont été faits au marché centre et assureront l'usage de la bâtisse pour plusieurs années; piliers de support nouveaux, plancher en béton, glacières parfaitement isolées, peinture.

PARCS

Président, M. Jos. L'Archevêque. Excepté l'achat d'un petit parc à l'extrémité ouest de la ville et le programme ordinaire d'entretien, le service des parcs n'a rien de spécial. Je crois qu'il serait temps de commencer l'embellissement du parc des maires. Installation de lampadaires, réflecteurs pour la porte et comme ces réflecteurs doivent être cachés on pourrait les encaisser dans des piliers supportant des cadrans, solaires, fontaines-lumineuse. Comme les projets de nouvelles routes du gouvernement provincial semblent favoriser St-Hyacinthe, je crois que nous ne devrions pas retarder à mettre ces travaux en branle.

La piscine a connu une de ses meilleures années. La saison s'est étendue du 1er juin jusqu'au 6 septembre. On a enregistré 9,486 entrées dont 4665 gratuites. On a fait le lavage du bain 10 fois durant la saison.

L'entretien des parcs à forfait a donné encore de bons résultats et ce système devrait se continuer.

HYGIENE

Président, M. A. Chenette. Les vidanges sont recueillies dans la ville et déposées sur le bord de la rivière pour relever la côte. Nous ne pourrions pas continuer cette habitude durant de longues années et je crois qu'il serait temps d'étudier le moyen le plus économique pour faire disparaître les déchets.

J'ai parlé plus haut de relever le niveau de la rivière en bâtissant une chaussée en bas de la ville. Ce projet éliminerait les nuisances causées par les égouts dans le rapide. Il n'y a que deux solutions possibles: une ferme d'épuration, projet quasi impraticable à cause du coût exorbitant, ou construction d'un barrage.

SERVICE DES EAUX ET ELECTRICITE

Président, M. Paul Richer. Les rapports d'analyse d'eau donnent une place très enviable à la cité de Saint-Hyacinthe parmi celles qui sont sous le contrôle du bureau d'hygiène provincial et nous terminons l'année avec la mention très bon; ceci est le résultat des précautions prises pour éviter toute contamination de la part des employés préposés à l'entretien de l'aqueduc. La ville a fait analyser 1346 échantillons d'eau traitée et on en a trouvé que 30 contaminés par le coli-bacille. L'efficacité de l'usine de filtration est de 97.7%.

Il serait toujours très approprié d'avoir un laboratoire même très rudimentaire pour faire des analyses d'eau et n'avoir pas à attendre les résultats du bureau d'hygiène.

On a enregistré pendant l'année 108 alarmes d'incendie.

Installation de nouvelles conduites ou réfection: rue Saint-Joseph: 666' de 6"; rue Saint-Joseph: nouvelles: 333' de 6"; ruelle Renault: réfection: 180' de 4".

Le compteur Venturi a enregistré: 639,370,000 gallons d'eau dont environ 90,000,000 de gallons vendus à l'extérieur et 54,100,000 de gallons à la Providence.

Chaque personne a consommé en moyenne 100 gallons d'eau par jour. L'on constate une augmentation sur l'an passé, due aux froids intenses durant les mois de janvier et de février où l'on a enregistré des bris de conduites. On a employé en moyenne 2,892 grains d'alun par gallon d'eau.

Dépenses courantes à la consommation de l'eau: Sulfate d'alun: 264,043.00 lbs ou \$3,666.00; Chlorure: 2,412.00 lbs ou \$268.59; Charbon: 309,130.00 lbs ou \$1,740.98; Essence et lubrifiant: \$240.58; Essence: 805.00 gals; Lubrifiant: 90.50 gals; Energie électrique: 1,122,100.00 kwh ou \$11,221.00; salaires et allocations: \$10,667.00; Divers: \$2,785.30; Entretien des conduites des rues, \$1,682.58; Intérêts, amortissements, loyers, etc., \$50,720.62, soit un grand total des dépenses pour 1934, de \$82,992.65.

SERVICE DE L'ECLAIRAGE

Président, M. Louis Bergeron. On a dépensé pour l'éclairage des rues en 1934 durant 3,987 heures, 485,234 kilowatts-heures soit une dépense moyenne de 123 kwh à l'heure.

On a inauguré un nouveau système d'éclairage pour la rue Cascades et la place du marché centre: lampes aux vapeurs de mercure. Cette installation est la plus consistable de toute l'Amérique du nord. L'expérience est des plus satisfaisantes: meilleur éclairage et économie d'ampoules et de globes et de pouvoir. Le coût initial est un peu élevé, mais la demande de viendra plus grande et les prix baisseront. Ces lampes sont garanties pour 1,500 heures de service.

Sur la rue Girouard continuant la marche de l'embellissement de la ville, on a installé des lampadaires qui devraient être en opération dans quelques semaines au plus tard. On aura une des plus attrayantes artères de toutes les villes de la province à cause du charme particulier de la cité de Saint-Hyacinthe.

thé. L'installation est sous-terrain et toutes les précautions ont été prises pour faire le meilleur travail possible.

REMARQUES. — Les travaux par règlement spécial: installation de l'usine électrique, construction des lignes électriques, réparations au marché centre, trottoirs, égouts, etc., ont donné en salaire aux ouvriers de la ville de Saint-Hyacinthe et aux employés permanents \$26,103.48.

Les salaires et gages payés pendant l'année 1934 se chiffrent à la somme de \$89,237.85.

Permis de construction. — On a accordé pendant l'année 106 permis de construction pour un montant global déclaré de \$233,485 dont \$179,465 pour des bâtisses neuves. On relève parmi ces dernières, un entrepôt à la Penmans, l'annexe de l'hôtel de ville et 28 maisons neuves. Il y a eu une augmentation de 74 logements.

Les bâtisses dans la cité en se basant sur les données du rapport de l'an passé ont au nombre de 1,387.

Nous pouvons considérer que l'évaluation n'a pas beaucoup varié, mais le prochain rapport donnera une mise au point plus satisfaisante.

Terres en culture\$ 46,830
Partie impossible 3,649,600
Non imposables 2,337,900
Imposables toutes fins, 9,922,740

Total\$15,957,070

Il est une chose qui s'impose de plus en plus chaque année: faire le numérotage rationnel de toutes bâtisses comme on l'a fait dans la ville de Montréal.

On devra même songer à doter l'une des deux rues Saint-Germain d'un autre nom.

Service des Eaux et de l'électricité. La cité de Saint-Hyacinthe possède de maintenant sa propre centrale

électrique et a municipalisé les services électriques. Malgré tout le mal qu'on a dit de la régie publique, je suis assuré que l'encouragement de tous les citoyens et le travail de tous les employés municipaux et la bonne foi des administrateurs mériteront à bonne fin l'entreprise commencée sous d'heureux auspices.

On a réalisé à Saint-Hyacinthe la centralisation de deux principaux services: celui des Eaux et celui de l'Electricité.

Dans les salles proprement aménagées du Château d'Eau on a installé quatre moteurs Diesel "McIntosh & Seymour" fabriqués par le Montréal Locomotive Works.

Caractéristiques des moteurs: 600 chevaux-vapeur; 4 temps; injection mécanique; 8 cylindres de 121" x 18"; reliés directement à des générateurs de courant alternatif; longueur: 16'-7"; hauteur, 8'-11"; largeur: 7' Régulateur Woodward; refroidissement à l'eau.

Caractéristiques des générateurs: Westinghouse; 500 kw; 400 kw; 3 phases; 80% de facteur de puissance; 4000 volts; 60 cycles; 360 tours à la minute; reliés à des excitatrices de courant continu.

Le tableau de distribution, l'un des plus modernes, a été fabriqué par la Canadian General Electric de Toronto.

On s'est appliqué dans toute la construction à faire donner le plus grand rendement à l'usine à tous les points de vue possibles; par exemple l'eau de refroidissement des moteurs retourne dans les filtres et il n'y a pas de perte d'eau.

Il a fallu faire une conduite souterraine pour amener l'huile combustible de la voie d'évitement du chemin de fer à l'usine dans le réservoir de 33,000 gallons. Cette conduite a tout près de 3000 pieds de longueur. Le diamètre du tuyau est de quatre pouces.

Il est entendu que le coût de ce



HOSPITALITÉ Canadienne Française. Vous y gagnerez A LOGER en LA SALLE. HOTEL de LA SALLE. DRUMMOND ET STE CATHERINE. MONTRÉAL. EN FRAPPIER, GERANT.

travail sera moindre que les prévisions parce que les compagnies qui ont bénéficié des contrats accordés n'ont pas ménagé leurs services gratuits pour aider les ingénieurs en charge du projet et le coût du matériel acheté était moindre que lors des prix reçus quand les estimés ont été mis à point. Les ingénieurs de la Montréal Locomotive Works, entre autres, méritent bien nos remerciements.

Le résultat principal de l'usine électrique: abaisser les tarifs à St-Hyacinthe a été surment atteint; il ne reste plus qu'à faire une propagande intense pour amener des clients au réseau municipal.

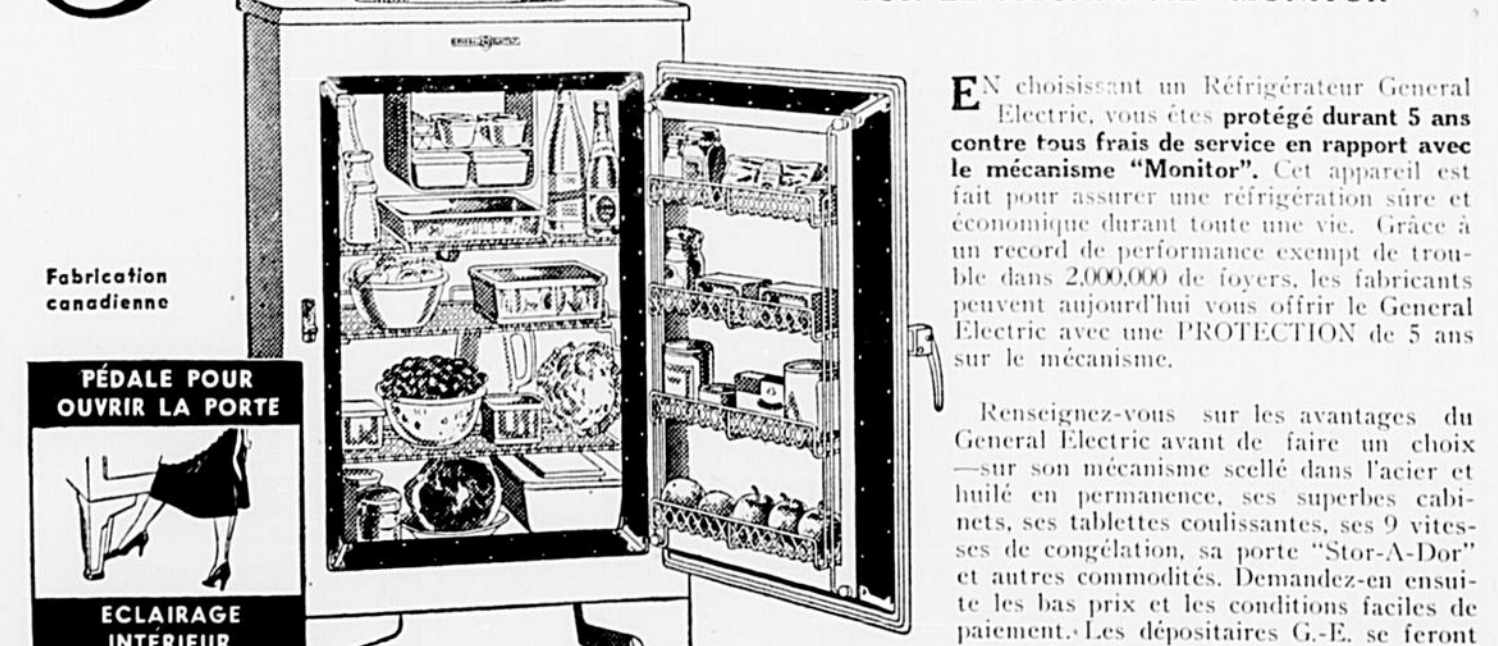
Jean Bouchard, ing. de la cité, St-Hyacinthe, 12 avril 1935.

LA PLUPART SE TROMPENT SUR LE PRIX D'UN PLYMOUTH



LIVRÉ À \$798 AU BAS PRIX DE St. Hyacinthe

5 Ans de PROTECTION SUR LE MECANISME "MONITOR"



- Fabrication canadienne
- PÉDALE POUR OUVRIR LA PORTE
- ECLAIRAGE INTERIEUR
- TABLETTES COULISSANTES

EN choisissant un Réfrigérateur General Electric, vous êtes protégé durant 5 ans contre tous frais de service en rapport avec le mécanisme "Monitor". Cet appareil est fait pour assurer une réfrigération sûre et économique durant toute une vie. Grâce à un record de performance exempt de trouble dans 2,000,000 de foyers, les fabricants peuvent aujourd'hui vous offrir le General Electric avec une PROTECTION de 5 ans sur le mécanisme.

Renseignez-vous sur les avantages du General Electric avant de faire un choix — sur son mécanisme scellé dans l'acier et huilé en permanence, ses superbes cabinets, ses tablettes coulissantes, ses 9 vases de congélation, sa porte "Stor-A-Dor" et autres commodités. Demandez-en ensuite les bas prix et les conditions faciles de paiement. Les dépositaires G.-E. se feront un plaisir de vous en faire la démonstration.

de \$199.00 à \$285.00 conditions faciles

GENERAL ELECTRIC

La Réfrigération la moins coûteuse

VENDU PAR J.-E. ST-ONGE, 248 Cascades St-Hyacinthe. Southern Canada Power Company Ltd. Tél. 775